

Rapport à madame la ministre de l'Enseignement
supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

La rénovation du deuxième cycle « arts appliqués et métiers d'art »

N° 2022-054 - avril 2022

*Inspection générale de l'éducation,
du sport et de la recherche*

La rénovation du deuxième cycle « arts appliqués et métiers d'art »

Avril 2022

Guillaume BORDRY

Délégué général de France Universités

Brigitte FLAMAND

*Inspectrice générale de l'éducation,
du sport et de la recherche*

Guillaume GELLÉ

*Vice-président de France universités
Président de l'université de Reims*

La mission remercie Mme Déborah LEVY, chargée de mission sur les questions de formation auprès de France Universités.

SOMMAIRE

Synthèse.....	1
Liste des préconisations	3
Introduction	4
1. L'état de l'art du DSAA de 1983 à 2022	4
1.1. Un contexte historique et innovant au MENJS	4
1.1.1. <i>Le DSAA créé pour les écoles supérieures d'arts appliqués s'est déployé depuis vingt ans sur l'ensemble du territoire</i>	<i>4</i>
1.1.2. <i>Le DSAA est inscrit dans le second cycle de l'enseignement supérieur depuis 2002, puis reconnu au niveau 7 en 2012.....</i>	<i>5</i>
1.2. Un positionnement vers la recherche engagée depuis 2012	5
1.2.1. <i>Une cartographie des territoires stabilisée (implantation, nombre de parcours, nombre d'étudiants).</i>	<i>6</i>
1.2.2. <i>La réingénierie a intégré un mémoire de recherche pour répondre aux exigences d'un 2^e cycle</i>	<i>7</i>
1.2.3. <i>Une forte pression à l'entrée du DSAA.....</i>	<i>7</i>
1.2.4. <i>L'expérimentation qualitative de l'alternance en DSAA.....</i>	<i>8</i>
1.2.5. <i>Des parcours DSAA prolongés par défaut par une deuxième année de master</i>	<i>8</i>
1.3. Une professionnalisation réussie et un excellent taux d'insertion	8
1.3.1. <i>Cartographie de l'insertion professionnelle des DSAA</i>	<i>8</i>
1.3.2. <i>Un trop fort tropisme pour le design à élargir aux métiers d'art.....</i>	<i>10</i>
1.3.3. <i>Une mobilité étudiante contrastée</i>	<i>10</i>
1.4. Le DNMADE et son articulation avec le deuxième cycle	11
1.4.1. <i>Une offre de formation nationale stabilisée.....</i>	<i>11</i>
1.4.2. <i>Un diplôme avec une identité bicéphale design et métiers d'art.....</i>	<i>12</i>
1.4.3. <i>Une ingénierie qui intègre les critères de l'enseignement supérieur.....</i>	<i>12</i>
1.4.4. <i>Le lien avec les universités présent mais à consolider.....</i>	<i>12</i>
2. L'offre de formation dans les secteurs de la création appliquée en France nécessite de stabiliser la politique publique pour une meilleure lisibilité globale	15
2.1. Des parcours de formation en design complémentaires et harmonisés grâce à l'adossement recherche et au grade	16
2.1.1. <i>L'offre du réseau des écoles du ministère de la Culture</i>	<i>16</i>
2.1.2. <i>Une offre publique limitée qui laisse une trop large place aux établissements privés hors contrat</i>	<i>18</i>
2.1.3. <i>Le grade (licence-master) donne de la lisibilité à l'offre de formation en création appliquée en France mais aussi à l'international</i>	<i>19</i>
2.1.4. <i>Le positionnement complexe de la recherche en création en France.....</i>	<i>19</i>
2.2. Inscrire le DSAA dans l'espace européen par une reconnaissance du grade master	23
2.2.1. <i>Le DSAA un diplôme du cycle 2 qui répond pour l'essentiel aux critères du grade de master</i>	<i>23</i>
2.2.2. <i>Analyse croisée du DSAA du grade de master et les conditions de son attribution</i>	<i>23</i>

2.2.3.	<i>Une comparaison objectivée des évaluations du HCÉRES du grade de master des mêmes domaines ..</i>	27
2.3.	Un grade de master pour le DSAA pour favoriser la diversité des publics.....	27
2.3.1.	<i>Soutenir une politique territoriale de site grâce au grade et la recherche en création appliquée (design – métiers d’art – mode et métiers connexes).....</i>	28
2.3.2.	<i>Les possibilités d’un portage innovant du DSAA valant grade master par le terrain grâce au réseau territorial universités / France universités</i>	28
2.3.3.	<i>Deux typologies envisagées avec leurs contraintes et leurs avantages</i>	29
2.3.4.	<i>Une proposition réaliste et innovante du grade master pour le DSAA avec modalités d’accréditation, d’évaluation et d’évolution de la RH</i>	30
2.3.5.	<i>Mise en conformité du décret et de l’arrêté du DSAA pour une articulation avec le DNMADE et actualisation des fiches RNCP.....</i>	30
Conclusion.....		31
Annexes		33

SYNTHÈSE

La mission avait pour objectif de faire un état précis de la filière design et métiers d'art post-baccalauréat du MENJS - MESRI et d'objectiver les forces et les faiblesses du diplôme supérieur d'arts appliqués (DSAA) afin d'envisager son évolution vers un diplôme conférant le grade de master.

De l'étude ciblée sur le DSAA est apparue une donnée jusqu'alors insuffisamment identifiée. Les éléments chiffrés recueillis pour ce rapport démontrent une répartition inattendue des étudiants qui se dirigent vers les diplômes publics de la création appliquée dès Parcoursup. Ils se répartissent en premier cycle pour 13 % pour le diplôme national art du MC et 87 % pour le diplôme national métiers d'art et design rattaché au MESRI et opéré en EPLE sous la responsabilité du MENJS. La répartition en cycle est plus équilibrée entre les deux tutelles : 42 % des étudiants sont inscrits dans des diplômes relevant du MC et 58 % en DSAA relevant du MENJS - MESRI. Le nombre de diplômés par an de l'offre conjointe MC - MENJS - MESRI du cycle 2 est à peine de 910 étudiants pour seulement 389 bénéficiant du grade de master, ce qui est particulièrement peu en regard des besoins dans l'ensemble des industries créatives et l'importance de la place de la France pour ces secteurs de la création.

Dans ce contexte, le rapport pointe la nécessité de proposer un *continuum* des diplômes en création appliquée de 1^{er} et 2^e cycle, cohérent, complémentaire et pleinement inscrit dans l'espace européen au niveau licence et master. L'objectif est de consolider, par l'adossement à la recherche, la qualité des parcours, leur visibilité et permettre une vraie mobilité internationale, actuellement très faible dans les écoles d'art & design toutes tutelles confondues. L'attribution des grades licence et master pour l'ensemble des diplômes publics, déjà acquise pour les diplômes du ministère de la culture depuis 2012, renvoie à la question posée dans ce rapport pour le DSAA. Ces secteurs de formation, à très forte pression et donc très sélectifs, ont besoin d'un suivi exigeant du MESRI pour une montée en compétence grâce à la recherche et son adossement qui figure dans des arrêtés des grades licence¹ et master².

L'enjeu est pluriel. Il pose la question des politiques territoriales de site à partir d'une réelle mise en réseau des acteurs et des établissements, mais également celle du soutien à une professionnalisation cohérente vis-à-vis du tissu économique et enfin la question du besoin d'une meilleure visibilité à l'international, préalable à la plus grande mobilité des étudiants. Ces trois leviers apparaissent comme essentiels pour prétendre à un vrai leadership de la France sur ce secteur de formation.

Il interroge également l'écart entre son offre de formation, très peu lisible dans l'espace européen et en totale contradiction avec le poids économique des industries créatives, du secteur de la mode et du luxe et des métiers connexes.

Dans ce contexte, l'accès au grade master pour le DSAA est sans aucun doute une étape nécessaire au *continuum* de la filière design & métiers d'art (DNMADE - DSAA). Ce diplôme bénéficie depuis 2012 d'un positionnement équivalent à un diplôme terminal de 2^e cycle, ce qui le situe depuis plus de 10 ans à un niveau d'exigence équivalent aux autres diplômes en création appliquée et pour lequel une première articulation avec la recherche est déjà présente à travers un mémoire co-dirigé et validé par des enseignants-chercheurs.

La question posée n'est pas pour le DSAA de démontrer son niveau de professionnalisation mais la capacité :

- à témoigner d'une amplification d'une véritable articulation avec la recherche ;
- à mobiliser des enseignants-chercheurs, des agrégés docteurs et agrégés doctorants dans la formation dans le respect des exigences de l'arrêté du valant grade de master ;
- à soutenir une mobilité internationale pour ses étudiants ;
- à s'inscrire dans une politique de site en matière d'enseignement supérieur.

¹ Décret n° 2015-1168 du 21 septembre 2015 relatif au grade de licence.

² Décret n° 2021-1147 du 2 septembre 2021 relatif aux diplômes conférant grade de master.

Un lien fort et institutionnalisé entre EPLE et EPSCP pour l'attribution du grade de master au DSAA.

Conférer le grade de master au DSAA implique la mise en place d'un conventionnement renforcé avec un EPSCP partenaire avec lequel l'EPLE qui propose la formation devra organiser une collaboration pédagogique significative (à hauteur de 25 % des enseignants-chercheurs, docteurs et doctorants) et une double inscription obligatoire des étudiants dans les deux établissements. Actuellement, on peut considérer que 70 % des DSAA sont en capacité de répondre au cahier des charges du grade master grâce à une convention déjà acquise avec un EPSCP.

Le rapprochement de l'EPLE avec l'EPSCP doit également confirmer explicitement l'adossement à une équipe de recherche.

Dans ce contexte, il faut envisager ce passage de manière progressive pour l'ensemble des 47 parcours DSAA en misant sur leur capacité à remplir l'ensemble des conditions dans les trois années à venir et en entrant ainsi dans le champ de l'évaluation par le HCÉRES.

À ces conditions, le deuxième cycle de la filière design et métiers d'art peut être inscrit dans le paysage européen en se déployant de manière exigeante et structurante. Cette évolution aura pour effet d'interagir de manière positive sur l'offre portée par le MC mais aussi de l'offre privée au bénéfice des étudiants et de la diversité.

Cette perspective permet également d'envisager à terme d'augmenter le nombre de docteurs et doctorants pour déployer plus largement ce profil dans l'ensemble de l'offre des grades licence et master en création.

L'enjeu de la recherche dans ces nombreux domaines innovants et prometteurs du design et des métiers d'art doit s'accompagner d'un positionnement plus visible de ces parcours de formation en France mais aussi en Europe et à l'international et de la volonté des politiques publiques de mettre en cohérence les cursus de formation et le rayonnement de l'économie créative française.

Liste des préconisations

Préconisation n° 1 : Développer une politique territoriale de site volontariste dédiée à la création appliquée articulant formation, professionnalisation et recherche ; harmonisation du *continuum* grade de licence et grade de master pour l'ensemble de l'offre de formation publique de ces secteurs grâce à une politique publique interministérielle en faveur de la création appliquée en France.

Préconisation n° 2 : Conditionner l'attribution du grade master au DSAA à un conventionnement renforcé entre l'EPL et l'EPSC qui conditionne une double inscription pour les étudiants, la présence de 25 % d'enseignants-chercheurs, docteurs-agrégés et doctorants-agrégés dans les intervenants ; et un projet de recherche liant, autour du DSAA, l'EPL et l'EPSC.

Préconisation n° 3 : Actualiser le décret et l'arrêté régissant le DSAA³ pour une articulation effective avec le DNMADE et une intégration des éléments réglementaires du grade master.

Préconisation n° 4 : Expertiser les modalités de reconnaissance d'un statut spécifique pour les enseignants agrégés-docteurs et agrégés-doctorants sur le modèle des chaires supérieures afin de favoriser l'articulation avec la recherche et attribuer aux titulaires la mission du suivi, du lien et de la coordination avec les universités, et pour l'EPSC, prévoir un directeur d'étude pour consolider le lien organique entre les deux entités.

Préconisation n° 5 : Organiser un processus de renouvellement régulier du grade de master (DNSEP, DSAA, diplôme d'école) après évaluation par le HCÉRES de l'offre de formation de l'EPSC de rattachement.

Préconisation n° 6 : Favoriser la mobilité internationale sortante et entrante des étudiants des écoles de création avec une meilleure lisibilité de l'offre publique (MCC - MENJS sous la tutelle du MESRI) grâce à l'attribution du grade actuellement invisible dans le paysage international.

Préconisation n° 7 : Créer un observatoire (comité de suivi des grades licence et master) des écoles de la création appliquée, placé sous la tutelle de la DGEIP, pour agir sur les problématiques d'adossement à la recherche dans ces domaines en France.

³ Décret n° 2011-995 du 23 août 2011 relatif au diplôme supérieur d'arts appliqués.

Introduction

Comme l'a souhaité la lettre de mission du 7 janvier 2022 (annexe 1) la présente étude s'inscrit dans la continuité du rapport de 2015⁴ ayant acté la refonte de la filière post-baccalauréat arts appliqués pour répondre à la nécessité d'harmoniser l'offre de formation en France dans le secteur de la création appliquée. Le premier cycle a fait l'objet d'une réingénierie profonde avec la création d'un diplôme conférant le grade de licence, le diplôme national des métiers d'art et du design dont la première cohorte a été diplômée en juin 2021. Dans la continuité de cette première phase achevée qui a fait l'objet d'un comité de suivi d'avril 2021 à décembre 2021, un premier bilan positif permet d'engager une réflexion sur le second cycle, le diplôme supérieur d'arts appliqués de niveau 7. L'objectif est de déployer une articulation cohérente du *continuum* jusqu'à un diplôme conférant le grade de master, puis d'en évaluer les conditions de faisabilité et d'inscrire ce choix dans une politique plus globale en faveur de la recherche en création en France.

1. L'état de l'art du DSAA de 1983 à 2022

Retracer quelques éléments d'histoire a pour objet de resituer la filière des arts appliqués. Issue de l'enseignement technique, elle s'inscrit dans un processus d'évolution depuis les années quatre-vingt. Plusieurs moments clefs ont structuré son histoire qui part d'une formation ancrée dans les savoir-faire, mais qui dès les années deux mille a su développer une dimension conceptuelle et théorique. Aujourd'hui cette filière s'inscrit dans deux typologies, celles des domaines du design matériel et immatériel, des objets usuels aux applications numériques en passant par l'innovation sociale, jusqu'aux métiers d'art qui constituent une offre de formation en France unique puisqu'elle est portée par le MENJS - MESRI et non le MC.

1.1. Un contexte historique et innovant au MENJS

On observe que cette filière a toujours bénéficié d'une situation singulière qui lui a permis d'intégrer la première chaire d'esthétique industrielle en 1969 à l'initiative de Jacques Vienot grande figure du design français de l'après-guerre. Ce contexte favorable a donné lieu à la création d'un parcours complet dans les années quatre-vingt. Ce nouveau *curriculum* a intégré avant l'heure une année propédeutique, la mise à niveau d'arts appliqués, suivie du diplôme des métiers d'art et enfin du diplôme supérieur d'arts appliqués imaginé spécifiquement pour les quatre écoles supérieures d'arts appliqués à Paris. Dans cette même volonté d'innover, dès 1996, le terme de design apparaît pour la première fois en France dans un référentiel de formation du MENJS⁵. Cela ouvre la voie à la transformation complète de toute l'offre des BTS avec le terme de design qui qualifie chacune des spécialités, design espace, design graphique etc.

1.1.1. Le DSAA créé pour les écoles supérieures d'arts appliqués s'est déployé depuis vingt ans sur l'ensemble du territoire

Le DSAA s'inscrit dans une longue histoire des écoles professionnelles municipales – Boule (1886), spécialisée dans tous les métiers afférents au bois et à l'ameublement, Estienne (1887), spécialisée dans les arts et industries graphiques, l'école de la rue Duperré (1864) où l'on enseigne couture et professions artistiques aux jeunes filles devenues collèves techniques dès l'après-guerre –, deviennent les écoles supérieures des arts appliqués, fleurons des arts appliqués à l'industrie et des métiers d'art en France. Le grand changement s'opère à partir de 1975 grâce à Jacques Daynié, nouvellement inspecteur général de l'éducation artistique de l'enseignement technique qui porte une refonte complète de la filière grâce au soutien du directeur des lycées, Jean Saurel. La décision de l'administration centrale est actée en 1977 et engage une restructuration du secteur des arts appliqués et des métiers d'art, sur la base d'une nouvelle

⁴ Brigitte Flamand, Jean Delpech de Saint Guilhem (2015). Design et métiers d'arts (rapport 2015-077). IGEN - IGAENR.

⁵ Baccalauréat STI arts appliqués.

architecture des formations du niveau IV au niveau II sur proposition du Plan Saurel⁶ qui est mis en place à partir de 1981.

Le plan Saurel est sans aucun doute le tournant majeur de l'évolution des formations en arts appliqués et métiers d'art. Le DSAA⁷ est mis en place en 1983 et il est naturellement lié à l'histoire singulière des quatre écoles supérieures fixant leur caractère dérogatoire. En effet, elles ont été appelées écoles supérieures par décret dès 1969⁸, après avoir été sous un statut de collège technique municipal de la Ville de Paris, puis de lycée technique.

Rappelons également que la terminologie a ponctué systématiquement l'histoire de cette filière. Ainsi l'usage « d'arts appliqués » apparaît en 1864, lorsque l'Union centrale des Beaux-arts appliqués à l'Industrie remplace la Société du progrès pour l'Art Industriel, datant de 1858⁹. Cette nouvelle appellation se substitue aux termes techniques de dessins et modèles dans le contexte d'une profonde transformation manufacturière. Les écoles d'arts appliqués à l'industrie sont les ambassadrices de cette révolution des arts dans l'industrie.

Cet oxymore exprime cette double filiation, technique résolument, mais aussi artistique avec la volonté de lui donner une place particulière dans le système éducatif de l'enseignement technique pour former le goût par l'éducation de l'œil, l'éducation de l'esprit, l'éducation de la main¹⁰.

Cette évolution lente mais constante depuis 140 ans inscrit dans la continuité le changement récent de l'appellation de la filière arts appliqués qui devient assez naturellement métiers d'art & design depuis le DNMADE et la nouvelle agrégation design & métiers d'art.

1.1.2. Le DSAA est inscrit dans le second cycle de l'enseignement supérieur depuis 2002, puis reconnu au niveau 7 en 2012

Les premiers DSAA ne sont évidemment pas répertoriés dans la nomenclature des niveaux de diplômes, ils le deviennent en bénéficiant de la mise en conformité de tous les diplômes après les accords de Bologne et la mise en place du LMD en 2002. Le DSAA est alors positionné naturellement au cycle 2, puisque le BTS est positionné au cycle 1.

Cette évolution n'occasionne pas une refonte des référentiels de formation des DSAA, qui restent jusqu'en 2011 sur les mêmes textes que ceux de 1983.

1.2. Un positionnement vers la recherche engagée depuis 2012

Il faut attendre l'année 2010 et la requête du ministre Luc Châtel, pour engager un repositionnement du DSAA en un second cycle complet et offrir légitimement la possibilité aux diplômés d'un DSAA de bénéficier d'un niveau master pour l'inscription aux concours de l'enseignement secondaire.

Cette transformation nécessite l'accord d'un statut dérogatoire que le Conseil d'État valide grâce à son rapporteur l'ex-recteur Blanchet. Il défend avec beaucoup de conviction cette requalification qui crée une entorse dans le *continuum* puisque ce sont des BTS qui intègrent les DSAA auquel il manque une année pour être en toute légitimité dans le 3 + 2.

Ce passage au Conseil d'État en mai 2011 donne lieu à une transformation du référentiel du DSAA qui devient un diplôme avec une seule spécialité, design avec quatre mentions (graphisme, espace, mode, produit). Un travail de réingénierie est alors piloté par la DGESIP qui prévoit la présence des enseignants-chercheurs et des enseignements pour développer l'acquisition de compétences en recherche

⁶ 1981 : création du BTn arts appliqués (F12), arrêté du 5 octobre 1981.

1982-1983 : début de la révision et de l'actualisation des BTS arts appliqués.

1984 : création de la classe de mise à niveau arts appliqués arrêté du 17 juillet 1984.

1986 : création des diplômes des métiers d'art ; décret n° 87-347 du 21 mai 1987.

⁷ Création des diplômes supérieurs d'arts appliqués, décret JO 16 octobre 1983.

⁸ Décret paru dans le JO du 17 septembre 1969.

⁹ Stéphane Laurent (1998). L'art Utile, Les écoles d'arts appliqués sous le Second Empire et la Troisième République. Paris, L'Harmattan, p. 116.

¹⁰ Exposition du 3 juin 1961 à l'Institut pédagogique national, 29 rue d'Ulm.

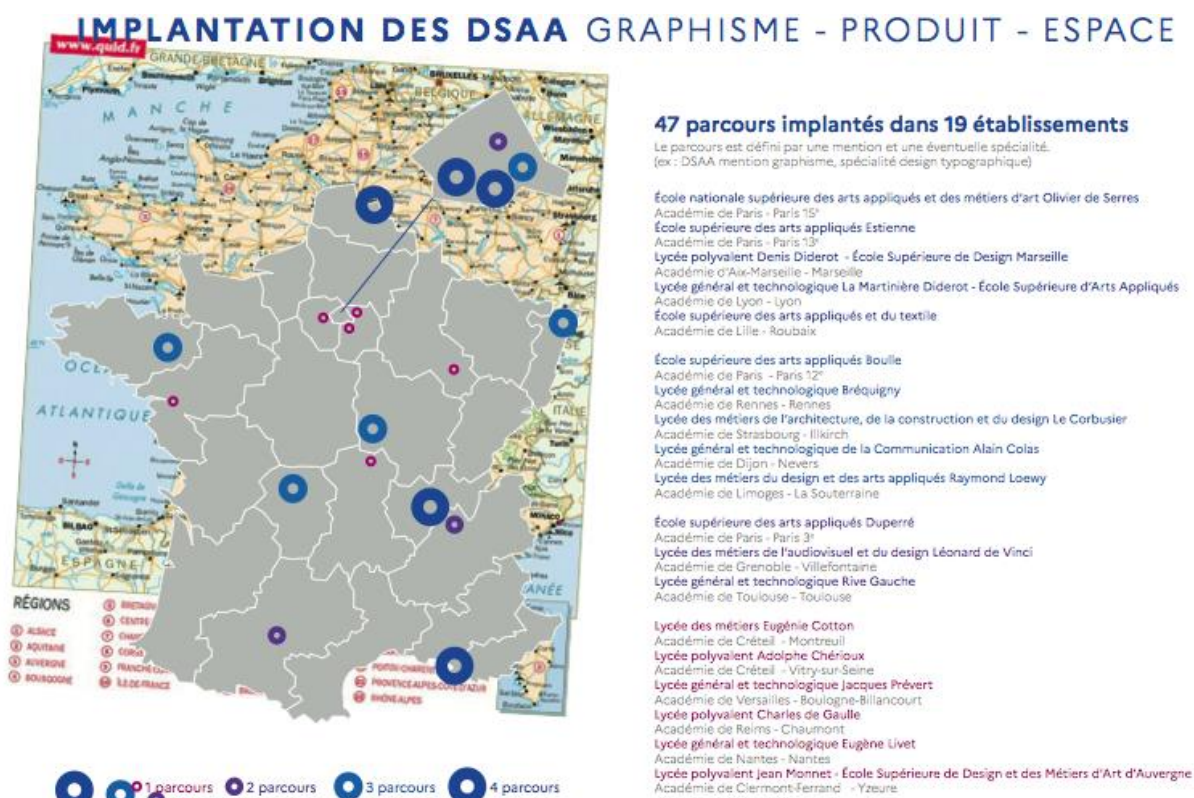
sanctionnées par un mémoire. Le jury est présidé par un enseignant-chercheur, et valide les évaluations terminales.

1.2.1. Une cartographie des territoires stabilisée (implantation, nombre de parcours, nombre d'étudiants)

Entre 2002 et 2010 les ouvertures sont nombreuses en région, dont trois sur des territoires exemplaires, Marseille, Strasbourg et Rennes. À partir de 2012, l'offre des DSAA se stabilise avec quelques nouveaux parcours dans le numérique à Paris et en région parisienne.

Aujourd'hui, le réseau des DSAA se répartit sur 47 parcours dans 19 établissements. Ce réseau représente 539 diplômés¹¹ tous les ans pour 150 à ENSAD et 70 à l'ENSCI.

Cartographie 1. Recensement des DSAA¹²



La cartographie¹³ actuelle se concentre sur les métropoles régionales à quelques exceptions près et exclusivement lorsqu'il y avait à l'origine une offre BTS / DMA.

La région Île-de-France représente à elle seule 22 parcours sur les 47, soit 47 % de l'offre nationale.

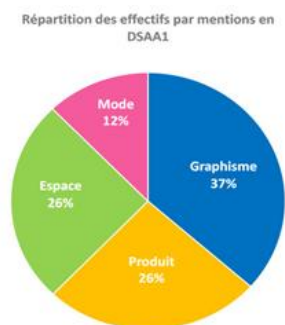
Les effectifs se répartissent de manière relativement équilibrée avec deux écarts compréhensibles, d'une part pour le graphisme où le nombre de parcours est le plus élevé car l'insertion professionnelle est la plus forte et, à l'inverse, la mode où n'existent historiquement que quelques parcours avec une insertion professionnelle très circonscrite.

¹¹ Recensement des effectifs en DSAA - décembre 2021, annexe 2.

¹² <https://desigmetmetiersdart.fr>

¹³ Cartographie annexe 2.

Schéma 2. Répartition par domaine du design¹⁴



1.2.2. La réingénierie a intégré un mémoire de recherche pour répondre aux exigences d'un 2^e cycle

Depuis 2012, le mémoire de recherche a eu pour effet de structurer différemment le parcours de l'étudiant en le familiarisant à la recherche tout en renforçant l'enseignement général et les enjeux théoriques. Qui plus est, une présence régulière d'enseignants-chercheurs tout au long des deux années du parcours sous la forme de conférence, de *workshop* dynamise et soutient les exigences attendues du cycle 2. Cette réingénierie donne une place importante aux sciences humaines mais également aux différents champs scientifiques et technologiques. La transversalité des enjeux stratégiques de la création est naturellement connectée aux problématiques de recherche. Cette ingénierie se consolide depuis plus de 10 ans avec les universités partenaires. Autre point essentiel, la présence active des enseignants-chercheurs lors des évaluations du mémoire, du projet puisqu'ils président le jury du DSAA. Cet écosystème très singulier à l'époque permet dès à présent des conventions que le conventionnement obligatoire du DNMADE depuis 2018 préfigurait.

1.2.3. Une forte pression à l'entrée du DSAA

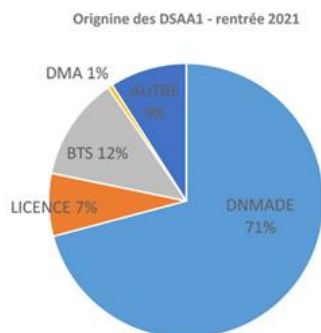
Le nombre de diplômés à l'issue du premier cycle post-baccalauréat confirme un taux de pression constant depuis plusieurs années. En moyenne 15 places en DSAA pour 400 à 1 000 candidatures selon l'établissement concerné. Ainsi jusqu'à la création du DNMADE, les diplômés des BTS design postulaient en DSAA naturellement puisque les écoles du ministère de la culture intégraient les BTS à (n-1), soit en première année. Le choix des étudiants se portait donc naturellement vers un continuum plus valorisant et sur la base d'une sélection basée sur la valeur du dossier et un entretien.

Avant 2018, il y avait 3 500 diplômés de BTS design pour seulement 450 places en DSAA, aujourd'hui 4 781 diplômés de DNMADE pour seulement 539 places en DSAA.

Il est à noter que les étudiants diplômés d'un DNMADE conférant le grade de licence considèrent assez légitimement qu'ils sont maintenant éligibles à un diplôme conférant le grade de master contrairement aux ex BTS et DMA. Les équipes perçoivent à travers la première génération de diplômés DNMADE que le DSAA pourrait être fragilisé et perdre en attractivité s'il reste en l'état. Ce phénomène est sensible et conforte la nécessité de requalifier rapidement le DSAA avec le déploiement complet des cursus de formation préparant en DNMADE en juin 2022 et le faible nombre de places dans les cursus DNSEP.

¹⁴ <https://designetmetiersdart.fr>

Schéma 3. Les entrants en DSAA¹⁵



1.2.4. L'expérimentation qualitative de l'alternance en DSAA

L'académie de Grenoble propose depuis quinze ans un parcours DSAA avec une mention « produit » à Villefontaine avec des modalités de formation par apprentissage qui viennent s'ajouter aux 12 semaines de stage. Cet exemple démontre la capacité à structurer le parcours de l'étudiant avec l'obligation d'un mémoire de recherche et projet final avec le même niveau d'exigence et un bon taux d'insertion¹⁶. Ce format devrait pouvoir se développer dans l'avenir avec une reconnaissance du valant grade de master.

1.2.5. Des parcours DSAA prolongés par défaut par une deuxième année de master

Plusieurs établissements expérimentent depuis 5 ans des parcours en deuxième année de master complémentaires au DSAA. Le premier réunit les quatre écoles supérieures en partenariat avec le CNAM. Deux approches similaires existent à l'ENSAAMA avec la Chaire Colbert et l'université d'Évry. De même, des étudiants en DSAA à l'École Duperré intègrent un master 2 avec l'université Sorbonne Nouvelle ouvert exclusivement par la voie de l'apprentissage (module « EM »" groupe LVMH)¹⁷.

1.3. Une professionnalisation réussie et un excellent taux d'insertion

Une enquête a été lancée en décembre 2021 auprès des 47 parcours de DSAA avec un taux de réponse de 87 % sur le suivi des cohortes de 2020 et 2021.

Il est à constater que les professionnels participent aux jurys du DSAA ce qui favorise une bonne connaissance du niveau des étudiants et facilite l'insertion professionnelle.

1.3.1. Cartographie de l'insertion professionnelle des DSAA

Seulement 4 % des jeunes diplômés sont en recherche d'emploi immédiatement à la sortie du DSAA. 69 % d'entre eux ont trouvé un emploi dans les deux mois qui suivent l'obtention de leur diplôme et dans le secteur où ils ont été formés. Si ce chiffre peut paraître insuffisant par rapport à d'autres cursus, il est néanmoins excellent dans ce secteur de la création où l'employabilité et le taux d'insertion sont évalués

¹⁵ Enquête auprès des EPLE, décembre 2021.

¹⁶ L'entreprise Salomon propose une deuxième année apprentissage et embauche le jeune diplômé à 2 000 € net, ce qui est exceptionnel dans les métiers de la création.

¹⁷ Le financement de la formation provient de la subvention annuelle de la région Île-de-France et des moyens issus de la collecte de la taxe d'apprentissage reversée par le CFA Formasup Paris dans le cadre de la convention passée qui le lie à l'université Paris 3.

Les modalités du partenariat Duperré / Paris 3 : la Sorbonne nouvelle apporte son statut, ses capacités et ses moyens dans l'enseignement et la recherche en arts et médias et son accréditation à délivrer le diplôme.

L'École Duperré apporte sa renommée, son expertise, ses capacités et moyens d'enseignement et de formation professionnalisante dans le domaine des arts appliqués et du design de mode ainsi que ses savoir-faire et expérience en matière d'insertion professionnelle.

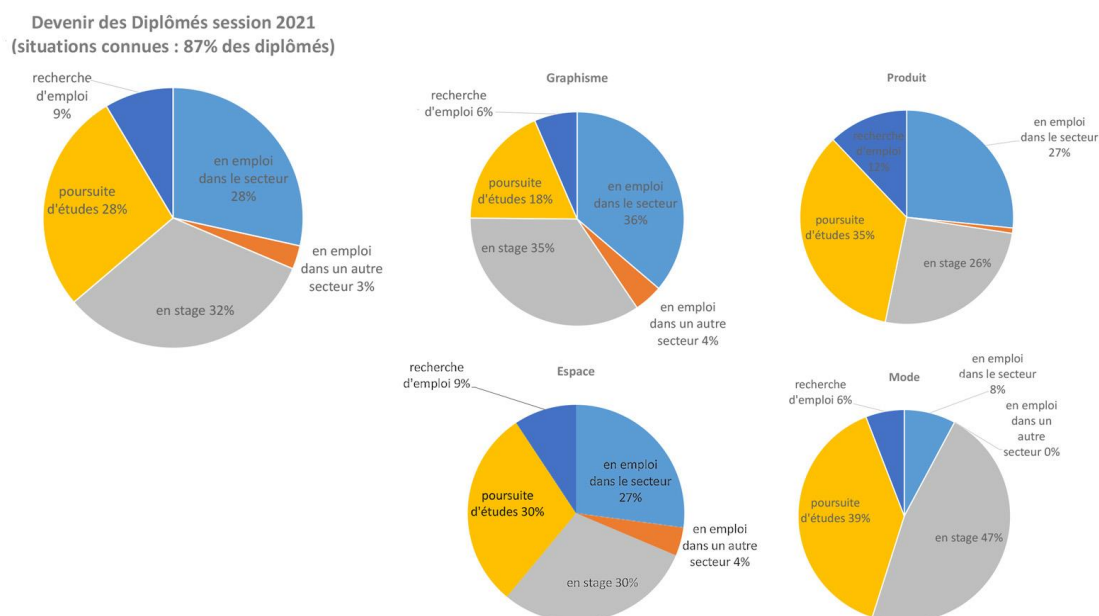
Ensemble, ils participent à la sélection des candidats, à l'évaluation des projets et assurent des missions de liaison avec les entreprises d'accueil des alternants et des missions d'encadrement de la formation.

plutôt sur trois ans¹⁸. Sur trois ans, le DSAA a une insertion de 96 % avec seulement 3 % à 4 % qui changent de secteur d'emploi, ce qui est un excellent indicateur en termes de solidité de formation.

Le comparatif entre 2021 et 2019 montre de fortes disparités. On conviendra que les chiffres de 2019 sont plus probants et plus significatifs sans l'impact de la crise sanitaire.

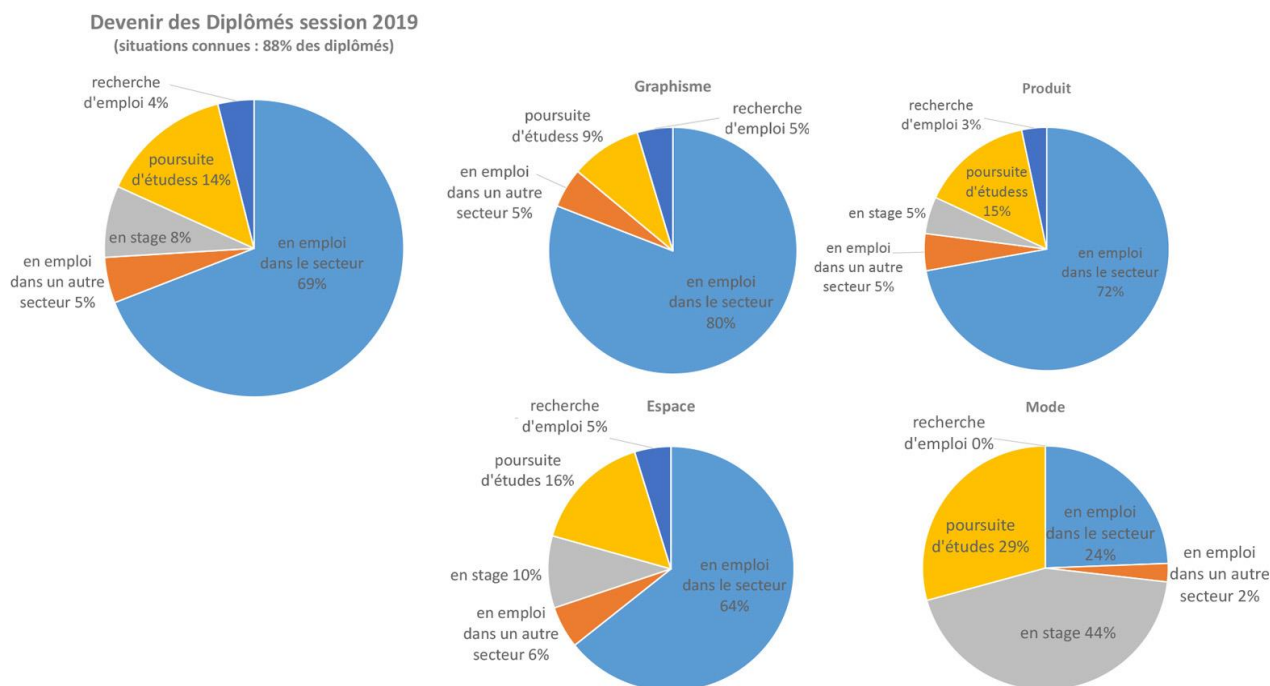
On distingue de fortes disparités entre les mentions. La plus plébiscitée, celle du graphisme comme déjà vu précédemment, donne naturellement le chiffre le plus élevé en termes d'insertion professionnelle dans les deux mois après l'obtention du diplôme avec 80 % en 2019 pour seulement 69 % en 2021. Immédiatement après les deux mentions design de produit et espace ont également une bonne insertion à 57 % et 58 %. La poursuite d'étude pour obtenir un master est significative avec 30 % au global. À l'inverse des trois autres secteurs assez comparables en termes d'insertion et de poursuite d'études, les chiffres du secteur de la mode s'inversent avec une insertion professionnelle seulement à 24 % en 2019 et à 44 % en stage. Ce phénomène est connu et il s'agit d'une pratique habituelle des grandes maisons du secteur du luxe et de la mode qui testent les jeunes diplômés avec deux à trois périodes de stages avant un CDD ou CDI. Dans le monde de la création, il est courant de mettre à l'épreuve les jeunes diplômés qui doivent, du point de vue des entreprises, s'estimer heureux d'être en stage dans une grande maison du luxe.

Schéma 4. Insertion professionnelle des diplômés DNMADE en 2021- effets de la crise sanitaire



¹⁸ Enquête BVA / MCC sur l'enseignement supérieur du design en France, novembre 2021, p. 30.

Schéma 5. Insertion professionnelle des diplômés DNMADE en 2019- avant la crise sanitaire



1.3.2. Un trop fort tropisme pour le design à élargir aux métiers d'art

Depuis 2012, le DSAA a une seule spécialité qui concerne exclusivement les secteurs du design. On y retrouve les quatre mentions classiques du design (graphisme-produit-mode-espace) excluant historiquement les métiers d'art. Ce point est un enjeu pour l'avenir du diplôme qui doit permettre un meilleur équilibre entre design et métiers d'art et favoriser l'articulation du DSAA avec le DNMADE et ses quatorze mentions et sa double identité avec des parcours design et des parcours métiers d'art.

1.3.3. Une mobilité étudiante contrastée

Une enquête de décembre 2021¹⁹ montre que 37 % des étudiants en DSAA bénéficient d'une mobilité internationale avec des situations contrastées qui vont de la majorité des effectifs à 5 % seulement de mobilité selon les DSAA.

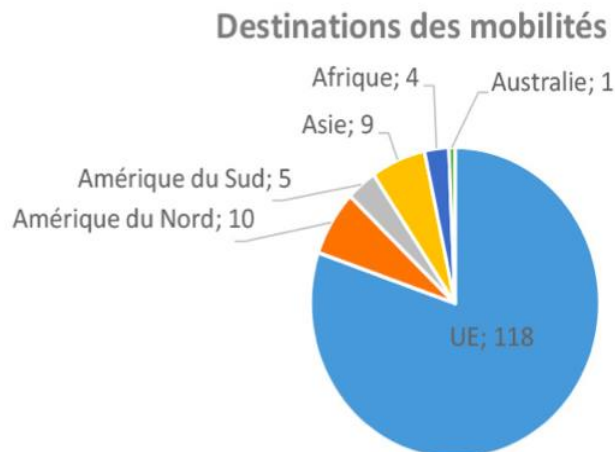
Le même contexte est observé dans les grands établissements en région : Lyon, Strasbourg. À l'inverse, certains établissements ne favorisent pas cette dynamique de mobilité internationale par manque de moyens et de structures aidantes.

Les quatre écoles historiques supérieures d'arts appliqués à Paris (CESAAP)²⁰ favorisent depuis de nombreuses années la mobilité à l'étranger au deuxième semestre du DSAA. Les étudiants partent 4 mois généralement grâce à un financement Erasmus.

¹⁹ Annexe 6.

²⁰ Conférence des quatre écoles supérieures d'arts appliqués (Boule, Estienne, Duperré, ENSAAMA).

Schéma 6. Mobilité étudiante²¹



Quelques projets internationaux 2019-2020 à l'ENSAAMA :

Participation au concours Cumulus Green 2020 (37 écoles de design regroupées au sein de cette association internationale). Candidatures de projets d'étudiants du master 2 stratégies du design en vue de leur exposition à la *fashion week* de Dubai.

Dans le cadre d'un nouveau partenariat avec *Artcenter*, Pasadena, *workshop* international intersections avec CSM Londres, *Artcenter Berlin* suivi d'une exposition itinérante. Projet d'exposition de travaux d'étudiants de design produit à la *fashion week* de Milan en collaboration avec le *Politecnico di Milano*.

L'exposition à la *fashion week* de Milan pourrait être précédée ou couplée avec le projet de design culinaire à Rome. Accueil d'enseignants étrangers à l'Ensaama en collaboration avec le Comité Colbert dans le cadre d'un ou plusieurs *workshops* afin de sensibiliser les enseignants au secteur du luxe et au savoir-faire d'exception de l'artisanat d'art.

Plus globalement, on constate que la mobilité sortante et entrante pour l'ensemble des écoles de la création est faible, elle est même évoquée dans les évaluations des écoles du MC par le HCÉRES. Un symptôme qui explique la faible lisibilité de l'offre en France, toutes tutelles confondues, dans l'espace européen. Une enquête de novembre 2021 conduite par le MC²² auprès de toutes les ambassades de France fait un bilan très inquiétant de la visibilité des écoles de création françaises à l'international.

Préconisation n° 6 : Favoriser la mobilité sortante et entrante dans les écoles de création par une meilleure lisibilité de l'offre publique (MC- MENJS sous la tutelle du MESRI), **actuellement peu visible dans le paysage international, grâce à l'attribution des grades Licence et master.**

1.4. Le DNMADE et son articulation avec le deuxième cycle

La réingénierie en 2018 du premier cycle de la filière design & métiers d'art engage logiquement une évolution du *continuum* avec le DSAA ainsi que son positionnement dans le paysage de l'enseignement supérieur de la création (MENJS - MCC et offre privée). Pour cela, un comité de suivi a été mis en place par la DGESIP et a rendu ses premières conclusions le 3 décembre 2021. Celles-ci sont synthétisées dans les paragraphes suivants.

1.4.1. Une offre de formation nationale stabilisée

Le DNMADE représente sur l'ensemble du territoire 321 parcours dans 126 EPLE. Aujourd'hui, 4 721 places sont identifiées sur Parcoursup, soit une augmentation de 6 % des effectifs par rapport à 2021.

Le profil des jeunes est issu majoritairement de CSP élevées avec seulement 8 % de boursiers. En 2021, 52 926 demandes ont été classées avec 76 % de filles et 24 % de garçons. Un taux de pression augmente de

²¹ Enquête auprès des EPLE, décembre 2021.

²² Annexe 7, enquête 2021, MC.

manière exponentielle et peut aller jusqu'à 15 000 candidatures pour 120 places dans les écoles supérieures parisiennes, mais aussi à Lyon où le taux de pression est également élevé²³. La réputation des écoles est un critère déterminant et conduit à une grande mobilité des candidats, puisque 60 % des effectifs à Paris sont provinciaux. Ce phénomène est aussi observable en région²⁴. Cette forte sélectivité ne nuit pas cependant à la diversité académique de profil des étudiants puisqu'en 2021, 56 % d'entre eux étaient titulaires d'un bac général, 28 % d'un bac technologique, 12 % d'un bac professionnel et les 4 % restant issus de la réorientation.

1.4.2. Un diplôme avec une identité bicéphale design et métiers d'art

Sur la base du constat objectif que les métiers de la création réinventent constamment leur périmètre, le choix a été fait lors de la création du DNMADE de rassembler au sein d'un même diplôme Design et Métiers d'arts, les deux entités se déclinant en parcours différenciés, mais avec une porosité méthodologique.

**Schéma 7. Typologies des activités des métiers d'art & design
des approches complémentaires entre transmission et création**



1.4.3. Une ingénierie qui intègre les critères de l'enseignement supérieur

Si l'approche pédagogique était historiquement essentiellement basée sur des tâches technicistes, le passage des BTS/DMA au DNMADE a induit l'exigence du geste expert et un solide niveau de conceptualisation.

Il en résulte un diplôme structuré en trois grands pôles, l'un dédié à l'enseignement général, le deuxième transversal et articulant théorie et pratique et le troisième dédié à l'atelier de création et à la professionnalisation. Une initiation à la recherche ponctue tout le parcours de l'étudiant et constitue un vecteur de transformation profond du diplôme. Elle se matérialise par un mémoire évalué par un jury présidé un enseignant-chercheurs.

1.4.4. Le lien avec les universités présent mais à consolider

Le comité de suivi du DNMADE a mis en évidence plusieurs points qui permettent dès à présent de consolider le DNMADE mais également d'anticiper pour le DSAA les points à renforcer ou à exiger.

²³ Le taux de pression exceptionnel, 2 % des candidatures intègrent le DNMADE, cf. rapport Cours des comptes.

²⁴ École Boulle 200 candidats pour 1 place en DNMADE - La Martinière Diderot à Lyon 100 candidats pour 1 place en DNMADE.

1.4.4.1 L'état des conventionnements EPLE-EPSCP

6 académies sur 26 demeurent sans convention rectorale cadre par :

- manque de lisibilité et d'intérêt des enjeux du valant grade licence ;
- incompréhension de la métamorphose de la discipline incarnée par le DNMADE ;
- attentes universitaires d'investissement rectoral.

25 établissements sur 126 n'ont pas mené à son terme leur processus de conventionnement avec un EPSCP partenaire.

- **Recommandations du comité de suivi DNMADE décembre 2021 :**

- besoin d'un protocole socle de pilotage rectorat / université ;
- convention cadre (région académique) ;
- conventions déclinées DNMADE pour tous les diplômes avec les EPSCP territoriaux ;
- piste d'instauration d'une CVEC adaptée (Contribution de vie étudiante et de campus) ;
- **conventions partenaires** avec les instances EPSCP facilitées.

1.4.4.2 La présence d'enseignants-chercheurs, docteurs et doctorants

60 enseignants docteurs - 16 enseignants doctorants constitutifs des équipes

Recensés sur 100 réponses (pour 125 établissements) représentant 2 à 20 % du temps de formation.

Majoritairement en humanités.

Un tiers a une activité de publications.

1.4.4.3 Des modalités d'accréditation et d'évaluation à consolider

Expertise « PRO-EC » mobilisée dans 60 % des démarches d'accréditation.

La programmation des demandes d'ouverture de la carte des formations se fait à 53 % par la circulaire de campagne annuelle.

Les services rectoraux concernés :

DRAES, DRAFPIC, SGRA, DRAIO, DESUP, DAFPIC, SG, DOS, SAIO.

- **Recommandations du comité de suivi DNMADE décembre 2021 :**

- besoin d'un groupe d'experts pour autorisation d'ouverture (PU, MCF, IA-IPR, professionnels) ;
- encourager un processus d'amélioration continue entre deux campagnes d'accréditation ;
- intégrer le volet vie étudiante (autonomisation, BDE, activités associatives, accès aux services étudiants des CROUS).

Le comité de suivi du DNMADE a permis de mettre en évidence des points très utiles pour le suivi des cohortes sur le décrochage, la mobilité en cours de cursus et les passerelles.

Décrochage / réorientation DN1

L'enquête conduite fin 2021 auprès des parcours DNMADE met en évidence un faible décrochage et tout particulièrement pour les parcours métiers d'art.

Schéma 8. Décrochage en cours de cursus



Source : Design & métiers d'art

Un dispositif national via le site <https://designetmetiersdart.fr> a été mis en place pour permettre une réorientation en cours de cursus.

Schéma 9. Mobilité en cours de cursus



Source : Design & métiers d'art

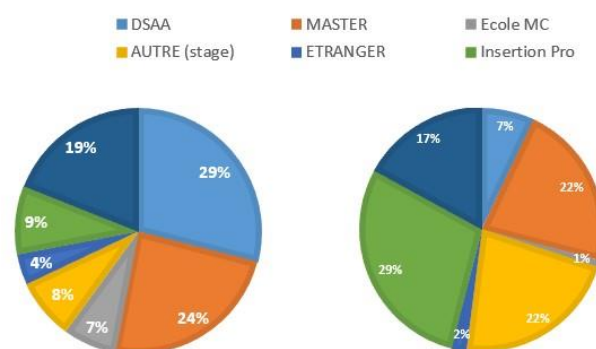
Poursuite d'étude des premiers diplômés DNMADE

Les nouveaux diplômés du DNMADE se confrontent à un DSAA qui privilégie depuis sa création une orientation design et laisse peu de places aux étudiants diplômés des parcours métiers d'art. Un rééquilibrage entre ces deux valences devra être envisagé. De même, on observe que l'orientation des diplômés DNMADE vers une école du ministère de la Culture est extrêmement difficile avec seulement 7 % des DNMADE en design, voire dérisoire avec 1 % des DNMADE en métiers d'art. En effet, l'intégration de ces diplômes dans le second cycle du MMC est rendue souvent impossible du fait de leur logique de parcours sur cinq ans et malgré leur premier cycle DNA depuis 2018. Enfin, une partie significative des diplômés de DNMADE partent à l'étranger poursuivre leur cursus 19 % (design) et 17 % (métiers d'art) ce qui est un phénomène nouveau. Le choix de l'étranger se fait pour beaucoup par défaut, relativement au manque de places en DSAA et à la difficulté manifeste d'intégrer un cursus conférant le grade master dans une école relevant du MC.

Le premier diagnostic des diplômés du DNMADE montre des choix qui convergent vers une demande légitime de poursuite d'étude dans les secteurs de la création. Ces diplômés sont issus d'un processus fortement sélectif post-baccalauréat et donc des étudiants naturellement ambitieux.

Ces mêmes étudiants diplômés d'un grade licence désirent maintenant également obtenir un diplôme de cycle 2 inscrit dans le paysage européen. Dans l'immédiat, cette situation les oblige à une poursuite d'étude en master 2 après le DSAA alors que les mêmes profils au MCC obtiennent le diplôme conférant le grade master pour une même durée d'étude et des profils équivalents.

Schéma 10. Les orientations après le DNMADE
DNMADE parcours design DNMADE parcours métiers d'art



En conclusion, la réforme réussie de la filière design & métiers d'art au MENJS - MESRI s'inscrit plus globalement dans une offre nationale qui doit interroger les politiques publiques. L'éparpillement de l'ensemble des parcours en création, leurs statuts, leur lisibilité entre les formations publiques et l'augmentation exponentielle depuis 10 ans des établissements privés est un vrai sujet de politique nationale et de site.

Environ 41 770 étudiants en Design²⁵ :

- 2 849 étudiants au MC : 9 % en DNA / DNSEP option design et communication, soit 30 % des 9 454 étudiants en écoles d'art ;
- 15 421 étudiants, soit 37 %, en DNMADE / DSAA au ME - MESRI ;
- 8 500 étudiants, soit 20 %, à l'université en licence et master design ;
- 15 000 étudiants, soit 36 %, dans les écoles privées hors contrat.

L'harmonisation des diplômes des écoles publiques valant grade licence en création (design) est effectuée depuis 2018 (MC, MENJS - MESRI, Privé homologué et de qualité).

La dernière étape à mener est l'harmonisation des parcours valant grade master déjà acquis pour le DNSEP du MCC depuis 2012 et plus récemment en 2021 pour l'école Camondo, l'IFM.

Le DSAA intégré dans le cycle 2 confère les conditions requises pour harmoniser enfin l'offre publique MC - MENJS - MESRI (l'école Camondo n'avait qu'une reconnaissance RNCP, il y a encore trois ans).

L'objectif est un souci d'équité dans cette forêt illisible en contribuant aussi à faire contrepoids à l'offre privée qui favorise les classes sociales aisées. Le contexte actuel (université, MC, MENJS - MESRI) doit viser les mêmes objectifs l'attribution du master et du grade pour l'offre du public et clarifier ainsi une politique publique en faveur de la création Française. Cette dernière marche soutiendra la mobilité des étudiants à l'international, et à terme, le développement de la recherche en création, deux leviers propices à la visibilité française à l'international qui est, selon le MC, très faible aujourd'hui²⁶.

2. L'offre de formation dans les secteurs de la création appliquée en France nécessite de stabiliser la politique publique pour une meilleure lisibilité globale

L'enseignement supérieur des arts visuels recouvre de nombreux domaines d'expression et de secteurs professionnels qui vont des arts plastiques à une grande diversité des métiers de l'image numérique fixe ou animée, jusqu'à la mode, le design, les métiers d'art et d'autres encore. Cet ensemble constitue de

²⁵ Source : DEPS SISE - MCC, comité de pilotage DGESIP et rapport de la Cour des comptes 2020.

²⁶ Enquête 2021 DGCA – MC.

nouveaux champs innovants de la création dont le spectre va de la pièce unique aux industries créatives où la France tient une place importante.

Si cette réalité suscite un accroissement inédit des demandes des étudiants vers ces secteurs, le système d'enseignement supérieur français témoigne d'une certaine difficulté à s'adapter et à faire évoluer une stratégie globale pour soutenir ces 2 % d'étudiants de l'ensemble des étudiants et leur offrir une place dans l'espace européen et international de la formation et de la recherche.

2.1. Des parcours de formation en design complémentaires et harmonisés grâce à l'adossement recherche et au grade

La France a une offre de formation publique dans les domaines du design variée et complémentaire, du fait de l'histoire des cursus en création depuis le XVII^e siècle. Entre beaux-arts et arts décoratifs, la séparation a été déterminante et accentuée par la politique d'André Malraux²⁷ dont l'impact est encore perceptible alors même que les métiers et les classifications se confondent désormais. De nombreuses écoles²⁸ ont su anticiper et s'affranchir progressivement de cette vision : depuis une dizaine d'années, la porosité des domaines de la création et la montée incontestable de la place du design créent un contexte favorable à une complémentarité des parcours plutôt qu'une opposition.

2.1.1. L'offre du réseau des écoles du ministère de la Culture

Le double réseau, national et territorial des écoles d'art, autour duquel s'organisent traditionnellement les formations supérieures en arts plastiques (arts & design) bénéficie d'un statut autonome. Les décrets du 23 décembre 2002 ont ainsi transformé les écoles nationales supérieures d'art, jusqu'alors gérées par le Centre national des arts plastiques, en établissements publics. De leur côté, les écoles territoriales, qui étaient des régies municipales, sont devenues pour la quasi-totalité des établissements publics de coopération culturelle (EPCC) en 2011.

Depuis la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche, le MESRI exerce la tutelle conjointe sur l'ensemble des établissements publics d'enseignement supérieur au niveau national. Même si certaines écoles parmi les plus prestigieuses comme les Beaux-Arts de Paris, les Arts décoratifs et l'ENSCI ont encore maintenu pour leurs diplômes des intitulés spécifiques, les autres écoles d'art ont réorganisé leur offre de formation autour d'un premier cycle d'une durée de trois ans débouchant sur le diplôme national d'art¹⁵ (DNA) reconnu depuis juin 2018 comme valant grade de licence et un deuxième cycle d'une durée de deux ans débouchant sur le diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) reconnu depuis 2012 comme valant grade de master.

La structuration des deux cycles s'organise autour de trois options : arts - design - communication. Cet ensemble représente environ 30 % des effectifs étudiants du MC pour les seules options design et communication. Cela correspond à 2 849 étudiants, à comparer avec les 41 770 inscrits en design toute tutelle et tout statut d'établissement confondu aujourd'hui en France.

²⁷ Rapport JSG.

²⁸ Consortium du CMQ Manufacture des Gobelins design et métiers d'art l'ENSAD, la HEAR, l'ENSCI, Camondo.

Schéma 11. Cartographie des écoles d'art et design du MC



MCC : 9 554 étudiants au global,
avec 2 849 étudiants, soit 30 %, pour les
options design et communication ;

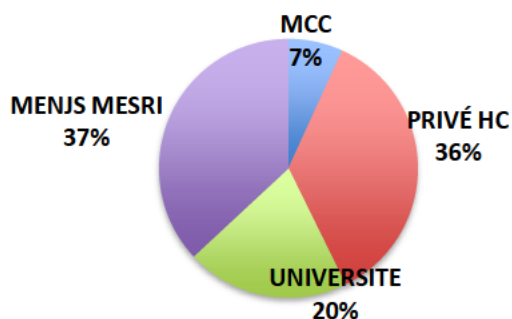
Option design : 30 écoles ;

Option communication : 6 écoles.

La mise au jour de ces chiffres²⁹ dans le présent rapport permet enfin d'établir une cartographie de l'offre globale de formation dans les domaines de l'art et du design en France.

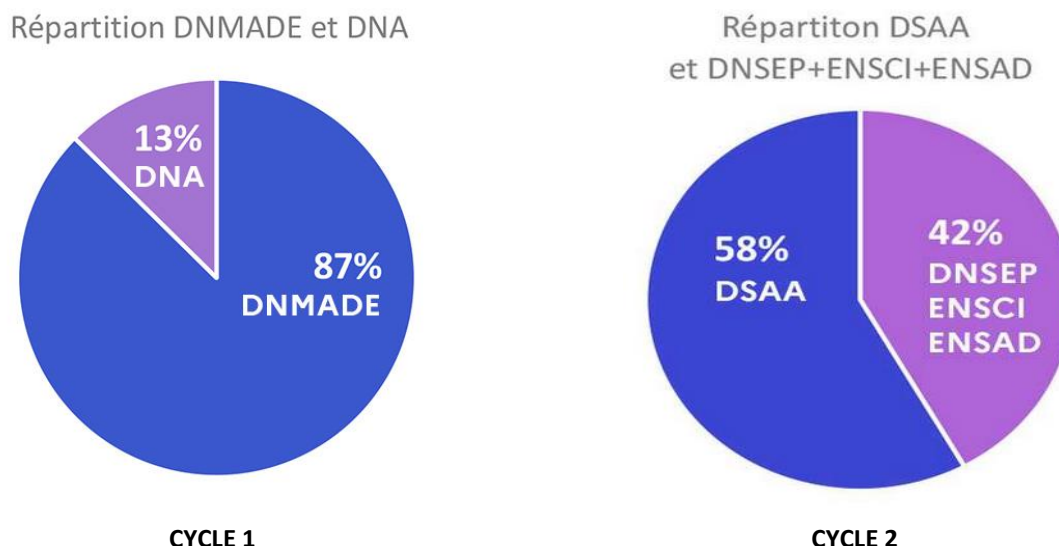
MCC // Écoles	9 554 étudiants dont 2 849 pour les options design et communication
MESRI // universités	8 500 étudiants inscrits en design à l'université
MENJS – MESRI // EPLE	15 421 étudiants (DNMADE-DSAA)
Privé	15 000 étudiants environ

Schéma 12.
Répartition des étudiants
en design en France



²⁹ Non indiqués dans le rapport MCC janvier 2021 et transmis par Pascal Murgier DGCA.

Schéma 13. Comparaison des effectifs des étudiants du MENSJS-MESRI et du MC



2.1.2. Une offre publique limitée qui laisse une trop large place aux établissements privés hors contrat

Depuis 10 ans les écoles privées n'ont cessé de se structurer et de se développer au point qu'elles représentent aujourd'hui au minimum 36 % des étudiants en création, chiffres qui doivent être consolidés avec l'aide de la DGESIP.

- L'école Émile Cohl forme 850 étudiants aux métiers de l'infographie multimédia, du jeu vidéo, du cinéma d'animation, de la bande dessinée, et du dessin de presse. Les frais de scolarité représentent **entre 6 000 et 8 000 € par an**, un cursus complet durant 5 ans.
- Consacrée aux métiers du design, l'école de Nantes-Atlantique comptait 1 500 étudiants à la rentrée 2019. Les frais de scolarité **s'élèvent à 6 700 € en première année et 7 700 €** chacune des années suivantes.
- Composante du musée des arts décoratifs, l'école Camondo forme en cinq ans des concepteurs en architecture intérieure et design. Elle accueille environ 800 étudiants. Les coûts de scolarité sont **de 9 000 à 12 000 € par an**.
- L'IFM compte environ 450 étudiants. Pour le *Bachelor of arts in fashion design*, les frais de scolarité sont **de 13 000 € annuels**. Pour le diplôme de créateur - concepteur de mode, ils s'élèvent, pour une scolarité de 24 mois, à 19 800 € au global. Pour le *master of Science in international fashion and luxury management*, ils varient **de 19 000 à 28 000 € au global pour une durée des études comprise entre 15 et 27 mois**.

Ce modèle économique devient le standard, ce qui permet au groupe Galiléo Global Education de détenir de nombreux autres établissements d'enseignement supérieur en France (Atelier de Sèvres, Cours Florent, Paris School of business, etc.). Il est la propriété de fonds d'investissement, parmi lesquels figurent notamment BpiFrance, Thétys, Montagu, le Canada pension Plan Investissement, l'Aboudabien Mubadala.

L'IGEN et l'IGAENR relevaient dans leur rapport d'octobre 2015 *Design et métiers d'art* une **augmentation de + 81 % des effectifs étudiants des établissements privés sur la période 2004-2013, contre seulement + 2,4 % pour les établissements publics et privés sous contrat**.

Une politique hésitante du grade pour l'offre publique favorise les diplômes en trois ans de type bachelors privés et les diplômes en cinq ans. Ces établissements privés deviennent depuis dix ans plus concurrentiels et simples à identifier en termes d'intitulé qu'un DN MADE (diplôme national des métiers d'art et du design) ou un DNA (diplôme national d'art).

2.1.3. Le grade (licence-master) donne de la lisibilité à l'offre de formation en création appliquée en France mais aussi à l'international

Le rapport conduit en 2018³⁰ avait examiné les diplômes délivrés par sept écoles d'art jugées représentatives et souligné la distance entre les exigences requises pour le grade de master et les différents éléments de la formation menant au DNSEP, s'agissant notamment des procédures d'évaluation des étudiants et du niveau de qualification des enseignants. Le HCÉRES indiquait en effet que les enseignements théoriques (histoire et théorie des arts, sciences humaines et sociales) « *devraient être, à tout le moins pour le master, pilotés et majoritairement assurés par des enseignants titulaires d'un doctorat et secondés par des enseignants titulaires d'un master 2* », et que les enseignements artistiques, techniques, ou fondés sur une expérience professionnelle para-artistique (commissariat d'exposition, critique d'art, direction d'institution culturelle, etc.) « *devraient être assurés par des enseignants dont la reconnaissance professionnelle est attestée au moins au niveau national et, le plus souvent possible, au niveau international* »³¹. Ces exigences posent toujours des difficultés dans les écoles d'art, qui privilégient les interventions d'artistes et de professionnels dont la reconnaissance n'est pas systématiquement liée à l'obtention d'un diplôme. En effet, l'analyse des **maquettes de diplômes valant grade de master, confirme une très grande hétérogénéité des propositions et des intitulés mais qui se rejoignent sur une répartition presque identique entre 80 % de pratique pour 20 % de théorie**³².

2.1.4. Le positionnement complexe de la recherche en création en France

Si la notion de design fait beaucoup parler d'elle en France, la reconnaissance académique du design en tant que discipline de recherche pouvant donner lieu à un doctorat est faible : « *On ne peut pas faire de la recherche en design en France. On fait de la recherche "pour", "avec", "sur", "de" design. Parce qu'il n'y a pas de discipline scientifique académique reconnue* » - « *Les designers qui font des thèses aujourd'hui en France sont inscrits dans 35 disciplines différentes. Et il ne faut pas se fermer les yeux quand on est designer, on soutient une thèse dans une autre discipline, on est obligé d'apprendre une autre discipline* »³³.

Les écoles doctorales en arts³⁴ :

- ED 279 arts plastiques, esthétique et sciences de l'art (Paris 1). 460 doctorants inscrits. Axes de recherche : arts plastiques ; esthétique ; sciences de l'art.
- ED 267 arts et média (Paris 3). 287 doctorants inscrits. Axes de recherche : information et communication ; philosophie du langage ; cinéma et audiovisuel ; esthétique, science de l'art ; théâtre ; sociologie de l'art ; médiation culturelle ; histoire culturelle et artistique.
- ED 159 esthétique, sciences et technologies des arts (Paris 8). 260 doctorants inscrits. Axes de recherche : esthétique, analyse, histoire ; un axe expérimental lié à la technique et aux nouvelles technologies ; un axe théorique et pratique lié à l'analyse et la compréhension des milieux artistiques.
- ED 328 arts, lettres, langues, philosophie, sciences de l'information et de la communication (Toulouse 1, 2, 3).
- ED 86 sociétés, humanités, arts et lettres (Université Côte d'Azur).
- ED 354 langues, lettres, arts (Aix-Marseille).
- ED 484 lettres, langues, linguistique, arts (COMUE Lyon).
- ED 540 lettres, arts, sciences humaines et sociales (COMUE PSL).
- ED 592 lettres, communication, langues, arts (COMUE Bourgogne-Franche-Comté).
- ED 595 arts, lettres, langues (COMUE Bretagne-Loire).

En amont du doctorat, au niveau master notamment, la nomenclature de 2014³⁵ fait apparaître une diversité de domaines reconnus par le MESRI, qui n'inscrit pas le design dans une perspective disciplinaire particulière.

³⁰ 201809L_enseignement supérieur face aux regroupements universitaires et aux politiques de site, rapport IGAC - IGÉSR.

³¹ Rapport de la Cours des comptes (2020). L'enseignement supérieurs en arts plastiques.

³² DNSEP REIMS, CAMONDO, IFM.

³³ Citation rapport enseignement supérieur du design, MCC, janvier 2022.

³⁴ Rapport de la Cours des comptes 2020.

³⁵ <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000028583174>

La transdisciplinarité et la porosité des domaines de la création font que de nombreuses appellations peuvent paraître redondantes, par exemple arts plastiques et création artistique, à l'inverse, le design a remplacé les arts appliqués qui n'étaient plus identifiés dans aucune nomenclature internationale. Autant de différences et de spécificités qui se reconnaissent plus facilement sous la terminologie ombrelle anglo-saxonne d'arts visuels englobant une grande partie des intitulés précédents.

2.1.4.1 Le développement de la recherche en création et en design à l'étranger

La recherche en design est principalement issue des pays anglo-saxons et d'Europe du nord. Parmi les pays en partie francophones, le Canada, notamment l'université de Montréal (dans la théorie du design, méthodologie du design) et la Suisse sont très engagés pour développer la recherche. Si la France a eu de grandes figures du design (Jean Prouvé, Jacques Viot qui avait créé la revue *Design* dans les années soixante), ce sont les pays cités précédemment qui sont aujourd'hui à l'origine de la plupart des organisations internationales traitant de la recherche en design, et les 44 revues scientifiques les plus populaires selon le chercheur Ken Friedman sont toutes en langue anglaise³⁶.

La France se reconnaît peu dans la communauté internationale [de recherche] du design, sauf par disciplines sœurs : sémiotique du design, histoire, sociologie, philosophie du design. Certains chercheurs français participent au moins à deux associations parmi les plus influentes :

- la *Design society*, largement dominée par les ingénieurs anglo-saxons. Le design y qualifie une activité ou un champ : bio design, architectural design et non une discipline. Armand Hatchuel y a créé un groupe de travail sur « *design theory* » dans lequel participent des chercheurs du monde entier dans un dialogue avec les sciences dites dures et les sciences humaines. Il estime que les Français pourraient être davantage présents par des prises de position théoriques, notamment sur la question de la conception, de la créativité, à l'instar de l'école japonaise ;³⁷
- la *European academy of design* (fondée en 1994 et qui comprend dans son comité de rédaction deux professeurs d'université français, Alain Findeli et Brigitte Borza) : son colloque international s'est tenu pour la première fois à Paris en avril 2015 sur « la valeur de la recherche en design. »³⁸

2.1.4.2 Depuis 10 ans la France tente de rattraper son retard en termes de recherche en design

Il s'est dégagé ces dernières années un consensus grâce aux travaux de Pierre-Damien Huyghe ancien professeur des universités à Paris 1 qui identifie trois types de recherche en design, transférables à tous les domaines de la création appliquée :

- recherche « sur le design » (recherche de type universitaire) ;
- recherche « en design » (recherche par un designer / créateur) ;
- recherche « avec le design » (recherche au carrefour de la théorie et de la pratique).

Cette typologie³⁹ confère une préférence incontestable pour les recherches académiques basées sur une connaissance théorique et valorise encore difficilement l'acte de création et de conception, c'est-à-dire la recherche par le faire et la pratique concrète, sur les matériaux, des dispositifs ou services.

- De nombreux établissements ont mis en place des séminaires, des colloques, des journées d'études.
- Des programmes de recherche ont été développés en partenariat avec des organismes de recherche :
 - INRAE, AgroParistech, CNRS, AHP ;
 - plusieurs initiatives ont vu jour concernant la recherche à l'université française (cf. exemples ci-après) :
 - Paris 1 : laboratoire ACTE (arts, créations, théories esthétiques) : le laboratoire, acteur important de la recherche en design avec l'école doctorale APESA (arts plastiques,

³⁶ Rapport BVA sur l'enseignement supérieur du design, MCC, janvier 2022.

³⁷ Rapport BVA sur l'enseignement supérieur du design, MCC, janvier 2022.

³⁸ Rapport BVA sur l'enseignement supérieur du design, MCC, janvier 2022.

³⁹ Rapport BVA janvier 2022 du MCC - <https://we.tl/t-LjUiszGStK>

esthétique et sciences de l'art, revendique une articulation entre théorie et pratique autour de la création, conceptualisation, réception et diffusion. Le doctorat arts et sciences de l'art de Paris I comporte les mentions design et environnements et arts et médias numériques, avec une possibilité de « thèses création » sous certaines conditions,

- Paris 8 : laboratoire AIAC (arts des images et art contemporain) groupe « théorie expérimentation arts médias et design » (TEAMd) : un croisement arts média et design dans une même articulation théorie pratique, dans une collaboration avec EnsadLab, avec la Haute École d'art et de design de Genève ou le Studio national des arts contemporains du Fresnoy au labex arts et médiations humaines,
 - Valenciennes : laboratoire CALHISTE (cultures, arts, littératures, histoire, imaginaires, sociétés territoires, environnement) et DE VISU (laboratoire de design visuel et urbain), centrés sur l'innovation et l'étude des artefacts et la relation entre les arts et le design.
 - Saint-Étienne : laboratoire CIERC (centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'expression contemporaine), avec deux équipes : arts plastiques et arts ; arts plastiques et design. Le centre a remporté un appel d'offres CNRS de 400 000 € sur « l'image et perception embarquée », de nombreuses collaborations avec les acteurs régionaux,
 - Bordeaux : laboratoire MICA (médiations, information, communication, arts) : l'un des plus grands laboratoires info / com avec un axe arts où le design apporte un aspect fédérateur important.
- De nombreuses initiatives de développement de la recherche ont aussi vu jour à **l'initiative d'écoles de design en lien avec de nombreux partenaires (universités, Agence nationale de la recherche, écoles d'ingénieurs, ...)**.

pour l'**ENSAD**, 2 programmes de recherche mis en avant parmi les 6 existants :

- « DESIDEH » : design, symbioses et interactions dans les espaces habités ;
- « Design Information Ville et Société » : du design comme outil d'action sociale et urbaine, un projet soutenu par l'ANR (Agence nationale de la recherche) ;
- pour l'ENSCI Les Ateliers, le Centre de recherche en design mis en place avec l'ENS Paris-Saclay (cf. étude de cas ci-après) ;
- l'I3, Institut interdisciplinaire de l'innovation / CNRS (Mines, Telecom, Polytechnique) possède deux départements qui s'intéressent au design dans le cadre de la recherche : le centre de gestion scientifique (CGS) et une unité de recherche en sciences de gestion de MINES ParisTech.

Cas pratique de l'école de design CY de CY Université (démarrage en 2021) :

Le campus de l'école CY, école de CY Cergy Paris Université, dans une **dynamique de dialogue entre recherche et entreprises**, accueille tout un écosystème de start-up de hautes technologies (IA, robotique, biotech...). **Un ensemble de partenaires** diversifiés sont également associés à l'école :

- le département du Val-d'Oise (l'école va développer une offre destinée aux élus et aux acteurs des collectivités) ;
- iXblue, société française de haute technologie (l'école collabore avec elle et les startups hébergées sur des enjeux d'innovation) ;
- CY Alliance (regroupement d'établissements piloté par CY Cergy Paris Université) ;
- EUTOPIA (université européenne).

L'école CY co-finance et siège également au **comité de rédaction de « Sciences du design »**, seule revue francophone à comité de lecture.

Cas pratique du Centre de recherche en design (CRD) :

Le Centre de recherche en design a vu le jour sous l'impulsion de l'ENS Paris-Saclay (université Paris-Saclay) et l'ENSCI - Les Ateliers (HESAM Université), il y a deux ans. Il se donne pour ambition principale de conduire des programmes de recherche travaillant à l'articulation contemporaine des connaissances scientifiques, des développements techniques et des transformations de la société, avec 4 principaux axes de recherche :

- Axe 1 design en laboratoires : construction de la connaissance scientifique et formes de l'invention ;
- Axe 2 design des dispositifs : corps augmenté, espaces numériques et fabrication des imaginaires techniques ;
- Axe 3 design et écologies : milieux naturels et urbains, systèmes de production et transformation des normes ;
- Axe 4 design et politique : citoyenneté, collectifs et institutions + Axe transversal études critiques et épistémologie du design.

Il comprend neuf enseignants-chercheurs permanents, une dizaine de doctorants en design, un master en design. Exemples de partenaires et collaborations : Institut Carnot, IRCAM, INRA, Institut Pasteur, Cri, RMIT (PRS) – Europe, Université Humboldt (Cluster Matter of activity), Université Laval – Québec, ESSCA, MSH Paris Saclay, Lab-ah, Saint Gobain, Psa Open lab - Actronika...

En termes de recherche appliquée, le design occupe aussi une place importante dans **les lieux et réseaux de type « labs » ou « incubateurs de startup**. Comme en témoignent, par exemple, le « Design spot » déployé conjointement par l'université Paris Saclay et l'ENSCI Les Ateliers ou le campus de **l'école de design CY de CY Université** (cf. étude de cas).

Malgré de nombreuses initiatives et des tentatives variées, toutes les écoles d'art n'ont pas encore intégré l'intégralité des attendus du processus de Bologne, notamment en ce qui concerne l'adossement à la recherche. Entre défaut de volonté, absence de taille critique, défense pour chacun de ses spécificités, sous-estimation des enjeux d'attractivité notamment internationale, certains établissements restent en complet retrait de toute perspective doctorale refusant de se rapprocher de l'université. C'était par exemple le cas de l'École de Limoges lors de son contrôle par la Cour des comptes. D'autres écoles, sur lesquelles le ministère comptait pour avoir un effet d'entraînement, n'ont pas compris que leur dimension et leur prestige devraient faire tout particulièrement porter une ambition doctorale et, apparaissent aujourd'hui en retrait. C'est le cas en particulier des Beaux-Arts de Paris, qui ont récemment décidé de ne plus apporter de financements propres pour le recrutement de doctorants dans le cadre du doctorat SACRE dont cette école devait être le moteur, ou encore de l'ENSCI.

Ces perspectives de recherche doivent servir de pierre de touche et la mission encourage le renforcement des liens entre les acteurs des DSAA et les équipes de recherche.

2.1.4.3 Une recherche en lien direct avec le DSAA : la chaire Jean Prouvé du CNAM

La nouvelle chaire Jean Prouvé du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) créée en 2018 est effective depuis septembre 2021. Pierre Levy nommé sur cette chaire et l'équipe pédagogique nationale 16 – innovation, du CNAM offrent aujourd'hui les conditions d'un partenariat recherche solide avec le réseau des établissements du MENJS à Paris. Ce partenariat s'incarne depuis 2016 dans la création d'un master 2 des quatre écoles supérieures des arts appliqués et des métiers d'art au mobilier national. Les conditions actuelles sont réunies pour déployer une formation à la recherche en DSAA. L'objectif⁴⁰ est de développer une interaction entre réflexion théorique et activité de type pratique par le DSAA (pour un renforcement de la cohérence disciplinaire). Une inclusion du projet de recherche dans les cercles professionnels (pour une augmentation de la pertinence de l'activité de recherche au sein du métier) sera portée par l'équipe pédagogique nationale 16 – innovation, du CNAM.

Grâce à cette initiation, l'étudiant sera capable de justifier de la pertinence d'un projet de recherche en tant que développement d'une pratique contextualisée, de mettre en place, structurer, exécuter un

⁴⁰ Entretien avec Pierre Levy, chaire design CNAM.

projet de recherche (avec l'aide d'un cercle de chercheurs et de professionnels du domaine visé), et de mettre en perspective la littérature académique sur le domaine visé, pour finalement y contribuer.

Les nombreux exemples cités démontrent depuis plusieurs années la volonté de rapprocher la recherche en création avec des ambitions professionnelles et de recherches appliquées qui conviennent parfaitement à l'identité des écoles de création. On constate que les cursus design sont dans de meilleures dispositions pour intégrer les attendus d'une recherche dans les mémoires de fin de cycle 1 et 2. Ils sont validés systématiquement par des enseignants-chercheurs dans le cursus MNEJS - MESRI (DNMADE - DSAA) contrairement aux cursus qui continuent à privilégier majoritairement une évaluation par des artistes ou des professionnels⁴¹.

2.2. Inscrire le DSAA dans l'espace européen par une reconnaissance du grade master

L'étude comparative des diplômes conférant le grade de master en création, permet de dire que le DSAA ne relève pas d'une réingénierie à l'inverse du DNMADE, puisque pour mémoire, le point de départ était des formations courtes (BTS - DMA) avec une philosophie éloignée de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Le continuum DNMADE - DSAA inscrit une première sensibilisation à la recherche tandis que le DSAA est depuis 10 ans dans une démarche d'intégration de la recherche avec plusieurs UE et un mémoire qui mobilisent des compétences liées à la recherche de manière parfaitement équivalente à la situation de parcours à l'ENSAD, Camondo, etc.

La question aujourd'hui n'est non donc pas de faire table rase de l'actuel DSAA qui capitalise depuis 10 ans une ingénierie où la recherche est largement présente, mais de s'appuyer sur l'existant déjà opérationnel pour consolider ces UE recherche qui répondent au cahier des charges du grade master. Elles sont au nombre de trois et déploient des partenariats avec des unités de recherche et des laboratoires dédiés aux questions de recherche en design ou en création ou dans les domaines des sciences humaines en information et communication.

2.2.1. Le DSAA un diplôme du cycle 2 qui répond pour l'essentiel aux critères du grade de master

En 2012, le DSAA a été requalifié au niveau 7 du cycle 2 sous le pilotage de la DGESIP et son équipe en charge du master et doctorat. Ce nouveau décret⁴² a engagé une ingénierie intégrant la dimension recherche dans plusieurs UE et la présence d'enseignants-chercheurs et de professionnels associés.

Cette transformation profonde a permis de construire des parcours en semestre avec un stage de 4 mois et de la mobilité internationale. Actuellement, déjà 66 % des DSAA sont conventionnés avec un établissement d'enseignement supérieur.⁴³

2.2.2. Analyse croisée du DSAA du grade de master et les conditions de son attribution

Si le décret nécessite une mise en cohérence réglementaire avec le DNMADE, le référentiel d'activités et le référentiel de formation de l'actuel DSAA positionnent déjà la dimension stratégique et la direction de création du niveau master. L'ingénierie développe depuis 2012 l'acquisition de compétences générales, transversales et professionnelles, avec une large place donnée à la recherche grâce à un mémoire conséquent qui permet de vérifier les capacités à déployer une recherche bibliographique, à structurer une problématique, ainsi que les attendus d'une recherche académique.

Étude comparative des critères valant grade de master avec le DSAA

1. Favoriser la mobilité européenne et construire l'espace européen de l'enseignement supérieur

La politique d'ouverture vers l'international est déjà très engagée depuis plus de 20 ans dans le DSAA. La majorité des DSAA Franciliens et des grandes métropoles régionales font partir leurs étudiants à l'étranger

⁴¹ 201809L_enseignement supérieur face aux regroupements universitaires et aux politiques de site, rapport IGAC - IGÉESR.

⁴² [Décret du 23 août 2011](#)

⁴³ Annexe 4.

(cf. schéma p. 14) avec un soutien financier des établissements auquel s'ajoutent les dotations Erasmus de plus en plus nombreuses et conséquentes car de nombreuses chartes Erasmus+ sont signées.

Grâce à une politique de mise en réseau avec l'EPSCP partenaire, le campus des métiers et des qualifications design & métiers d'art et prochainement, mode, commence à favoriser la mobilité entrante et sortante (exemple de la convention signée entre CMQ paris avec une université technologique à Bangkok et le soutien l'ambassade en Thaïlande).

Déjà 30 % des étudiants de DSAA bénéficient d'une mobilité internationale. Le DSAA par sa construction en semestres participe depuis 10 ans de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et contribue à la coopération internationale. La mobilité sortante des étudiants de DSAA n'est pas exclusivement européenne, les échanges avec l'Asie et les États-Unis existent. La mobilité entrante est beaucoup plus modeste, mais existe avec une classe internationale à l'ENSAAMA et Estienne. De nombreux DSAA ont une politique d'ouverture internationale largement soutenue par l'agence Erasmus. Leur rayonnement international est également porté par l'association mondiale Cumulus pour laquelle a été organisé le symposium annuel à Paris grâce aux quatre écoles supérieures des arts appliqués et des métiers d'art, ce contexte favorise les partenariats, les échanges d'enseignants, les mobilités entrantes et sortantes des étudiants soutenue par la politique sociale de l'établissement.

2. Inscrire l'offre de formation dans la politique de site et au niveau européen

De nombreux rapprochements, expérimentations, recherches sont menés à Strasbourg, Grenoble, Nîmes, Paris 1 Paris 3 Paris 8, CNAM etc. dans une logique de politique de site au sens de l'article L. 718-2 du code de l'éducation ou de l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018. Le repositionnement du DSAA en un diplôme conférant le grade master complète très objectivement l'offre en France avec une identité spécifique qui participe à la complémentarité d'une offre plus diversifiée en termes de métiers et pour un public plus large socialement car les frais de scolarités sont très faibles.

L'inscription dans la politique de site impose une réelle convergence au niveau formation et recherche du diplôme au sein du volet commun du contrat de site, qui impliquera nécessairement un renforcement des échanges entre EPLE et EPSCP, notamment sur les questions de formation et de recherche détaillées ensuite.

3. Garantir la qualité académique de l'adossement à la recherche et la formation à la recherche

Pour une majorité des DSAA les relations avec des enseignants-chercheurs et des laboratoires de recherche sont déjà existantes et actives.

Selon les DSAA des travaux de publications sont partagés, des séminaires, colloques, conférences, *workshop* sont menés. La participation active d'enseignants-chercheurs à l'enseignement et à l'adossement à la recherche de la formation est fortement mesurable à Paris, Lyon, Strasbourg.

Un certain nombre d'agrégés-docteurs enseignent en DSAA et depuis le DNMADE de nombreux collègues sont doctorants et enrichiront à terme le vivier d'enseignants-chercheurs. Rappelons que pour l'essentiel le vivier des docteurs est majoritairement issu des formations post baccalauréat du MENJS - MESRI grâce au vivier historique des normaliens. Enfin, le mémoire de recherche et sa soutenance semestre 5 ou début du semestre 6 constituent la modalité majeure de la formation à la recherche. La convention organique EPLE EPSCP en sera le point de convergence et de consolidation de la recherche en DSAA.

**Les modalités de formation à la recherche et par la recherche des étudiants
sont déjà présentes dans les UE 6 - UE7 - UE10 du référentiel du DSAA**

Schéma 14. Les Unités d'enseignement du DSAA

GRILLE SEMESTRIELLE DES ENSEIGNEMENTS

GRILLE SEMESTRIELLE DES ENSEIGNEMENTS			Semestres 1 & 2	Semestres 3 & 4
Domaine de formation Générale				
Pôle Culture				
	UE 1	Humanités modernes	180 h / 6 h sem.	120 h* / 4 h sem.
	UE.2	Langue vivante étrangère	60 h* / 2 h sem.	30 h* / 1 h sem.
	UE.3	Stratégie marketing et juridique	60 h / 2 h sem.	60 h / 2 h sem.
Domaine de formation artistique				
Pôle Recherche et création en arts visuels				
	UE. 4	Cultures & pratiques techniques	30 h* / 1 h sem.	30 h* / 1 h sem.
	UE. 5	Pratiques plastiques & médiations	210 h* / 7 h sem.	90 h* / 3 h sem.
Domaine de formation Professionnelle				
Pôle Recherche et création en design				
	UE.6	Innovation, prospective et recherche	30 h* / 1 h sem.	30 h* / 1 h sem.
	UE. 7	Laboratoire d'expérimentation et de recherches	330 h* / 11 h sem.	-
	UE. 8	Stage en milieu professionnel	-	-
	UE.9	Macro-projet	30 h*	510 h* / 17 h sem.
	UE.10	Mémoire de recherche professionnel	-	60 h* (30 h + 30 h)
	UE.11	Mémoire en langue vivante étrangère	-	30 h
Volume horaire annuel étudiant – 30 semaines/année			930h	960h
Volume horaire hebdomadaire étudiant			31 h	32 h
Volume horaire annuel enseignants associés**			120 h	100 h
Volume horaire annuel enseignants – 30 semaines/année			1050 h	1060 h

* Séance par groupe de 10 à 12 étudiants

** Les enseignants associés font partie intégrante du cursus à hauteur de 60 heures chaque semestre 1 et 2 et 50 heures pour chaque semestre 3 et 4.

4. Préparer l'insertion professionnelle

Un des enjeux forts du DSAA est de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants. L'ingénierie pédagogique actuelle du DSAA est structurée entre connaissances, compétences transversales et compétences professionnelles en lien avec les objectifs de formation et les métiers visés. Les compétences transversales dans les domaines du numérique et des langues étrangères font l'objet d'un mémoire en langue vivante. Une certification peut être inscrite dans les attendus et en adéquation avec le niveau du grade demandé pour la formation. Il est prévu 4 mois de stages dont 30 % se déroulent déjà en mobilité internationale ou dans des périodes d'expérience en milieu professionnel dans la formation ; les compétences travaillées en DSAA induisent une démarche innovante et un projet en autonomie ; la capacité à s'inscrire dans un projet conduit dans un cadre collaboratif (production dans le cadre d'un travail d'équipe, projets pluridisciplinaires) – l'adaptabilité à différents contextes professionnels et culturels, y compris dans une démarche ouverte à l'international.

Dans les évolutions de l'arrêté du DSAA, il faut procéder à la mise à jour du référentiel en intégrant une approche par blocs de compétences comme l'exige la loi et qui est stabilisé pour le DNMADE. La production de projets de fiches RNCP de qualité et la construction de blocs de compétences seront prises en compte, tout particulièrement pour les formations visant spécifiquement à garantir une insertion professionnelle. Les équipes pédagogiques sont déjà familiarisées avec ces nouvelles modalités qui vont jusqu'à une évaluation par blocs de compétence justifiants d'un niveau et non plus d'une note.

5. Favoriser la réussite de tous les étudiants

Le DSAA est organisé en semestres et en unités d'enseignement et met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (crédits européens ou ECTS) favorisant la mobilité des étudiants.

Ils recourent à des formats pédagogiques diversifiés, faisant appel autant que de besoin aux technologies du numérique. Les DSAA proposent des parcours en formation initiale et en apprentissage. Le développement d'actions de formation continue, sera un des objectifs avec le grade master car la demande existe ainsi que les VAE.

La personnalisation des parcours est déjà effective, en particulier pour ce qui concerne les suivis de projet et le mémoire de recherche.

Les outils numériques sont largement mobilisés et abondants sur les sites de formation et permettent une réelle autonomie de l'étudiant. Les situations de handicap peuvent être également gérées mais les profils sont rares dans les cursus de création.

Pour chaque établissement et grâce à son conventionnement renforcé avec un EPSCP, les conditions de réussite des étudiants devront être accompagnées et individualisées grâce à une commission pédagogique qui suivra le parcours de chaque étudiant. De même, un conseil de perfectionnement EPLE-EPSCP-Recteur de région académique permettra de faire évoluer les conditions de réussite des étudiants tout au long de son parcours jusqu'à son insertion professionnelle grâce à l'acquisition de compétences attendues dans les entreprises concernées à ce niveau de formation.

Les temps liés à la vie étudiante s'incarnent dans de nombreuses participations au bureau des étudiants (BDE) mais également des animations et manifestations favorisant l'esprit campus et d'appartenance à une communauté.

La participation des professionnels dans le parcours de l'étudiant, conférences et partenariats professionnels, démarches de projet en situation réelle et enfin participation aux jurys sont autant d'occasions d'immersion professionnelle et favorise depuis longtemps l'insertion.

La spécificité du DSAA est qu'il privilégie le travail d'équipe et collaboratif, il en est même une de ses caractéristiques par rapport au DNSEP ou d'autres diplômes conférant le grade master qui sont plutôt sur des démarches d'artistique individuelle. L'autonomie de l'étudiant dans le champ de la création est une nécessité et donc une compétence qu'il développe très tôt.

De même les démarches innovantes sont au cœur des processus de formation avec un lien constant avec la réalité professionnelle et l'implication des entreprises de toutes natures.

6. Définir une politique sociale pour permettre l'accès de tous à la formation

Les parcours DNMADE et DSAA se caractérisent par leur grande ouverture sociale. Pas de concours à l'entrée, ni d'obligation de passer par une classe préparatoire privée ou publique. Ces dispositifs ont pour effet de discriminer le profil des étudiants comme à l'ENSAD ou Camondo, et cela malgré les bourses.

En privilégiant les néobacheliers, la diversité sociale est une identité forte des parcours DNMADE et par conséquent du DSAA. L'aide apportée aux étudiants est conséquente (par exemple : pas de surcoût de matière d'œuvre comme à l'IFM environ 150 € par mois). La scolarité est accessible à tous les milieux sociaux. L'intégration des diplômés de la voie professionnelle l'atteste ainsi que l'aide aux boursiers importante tout comme l'aide pour le stage long à l'étranger. Une moyenne de 30 % d'étudiants boursiers favorise la promotion sociale a contrario des étudiants d'autres écoles de création où le marqueur économique et social est élevé (ex ENSAD - ENSCI).

Cette diversité sociale est également favorisée par les modalités et pièces attendues demandées aux candidats sur Parcoursup, telles que les portfolios caractéristiques des jeunes issus de classes préparatoires privées très onéreuses. Cette politique sociale est déjà très présente dans les parcours design, mais plus encore dans les parcours métiers d'art où l'acquisition de connaissances et de compétences, peut être soutenue par la voie de l'apprentissage (cf. comité de suivi du DNMADE et publication des 14 fiches RNCP qui privait la formation d'une vraie reconnaissance par l'OPCO2I principalement celle de ces secteurs).

7. Mettre en œuvre une démarche qualité afin d'assurer l'amélioration continue de la formation

Des dispositifs d'auto évaluation de la formation sont déjà mis en œuvre dans le cadre d'une démarche qualité au sein de l'établissement pour le DNMADE et pour répondre aux critères du valant grade de

licence. Ce dispositif trouve naturellement son prolongement dans le DSAA. Le conseil de perfectionnement mis en place pour le DNMADE est une instance qui va se prolonger aisément puisque déjà pratiquée par les équipes pédagogiques. Le conseil de perfectionnement nécessitera la présence d'au moins deux enseignants-chercheurs et d'un professionnel de haut niveau.

Pour l'évaluation externe, dans le cadre du DSAA, le HCÉRES doit assurer cette mission contrairement au DNMADE dont l'évaluation se fait au niveau de la région académique en lien avec l'évaluation des formations des EPSCP pour répondre au cadre fixé par l'article L. 114-3-1 du code de la recherche.

2.2.3. Une comparaison objectivée des évaluations du HCÉRES du grade de master des mêmes domaines

Les analyses de quatre évaluations du HCÉRES d'établissements qui proposent des parcours design en DNSEP (Lyon, Limoges, Reims, le Havre) éclairent sur leur positionnement et leurs points forts et faiblesses. D'une manière générale, l'intégration dans le LMD en 2012 des DNSEP leur a permis de faire évoluer les habitudes spécifiques aux écoles d'art qui se caractérisaient par l'entre soi. Le design, s'il y est présent, est envisagé dans la grande majorité des cas, dans une approche artistique et d'auteur. Ce marqueur fort renvoie aux enseignants en présence qui sont professionnels et eux-mêmes formés à la manière des écoles d'art si ce n'est dans la même école et fait perdurer des formes d'endogamies. L'adossement à la recherche peut être inexistant ou seulement déclaratif dans de nombreuses ESA. Il est rarement intégré dans la construction du parcours de l'étudiant encore profondément ancré dans le magistère de l'art pour l'art. Néanmoins deux établissements sur quatre visés font participer de manière volontariste et effective des enseignants-chercheurs.

La présence d'équipe de recherche est donc rare, mais il est certain que cette dynamique s'améliore et se construit progressivement par effet de comparaison. Elle oblige les équipes à monter en compétence depuis 10 ans. Entre les établissements qui revendiquent l'atelier de création pour la pratique et un design dit critique pour la partie théorique, les standards d'une recherche scientifique structurante sont encore loin d'être atteints. La philosophie générale de la figure de l'artiste-auteur reste en tension, si ce n'est en contradiction avec le positionnement du design industriel dans les ESA et les finalités métiers visés.

On constate également qu'ils sont peu nombreux à intégrer une politique de site plus souvent déclarative qu'effective, mais les ESA du Havre et de Reims démontrent que cela est possible.

Les points faibles des ESA sont les langues, le peu de place dédié aux stages et à la professionnalisation, la vie étudiante, les auto-évaluations, les suivis de cohortes souvent inexistantes et l'internationalisation est très fragile malgré des listes d'établissements étrangers partenaires.

Si un adossement à la recherche fait clairement défaut à un tiers des DSAA aujourd'hui, pour un grand nombre d'entre eux, la recherche est présente et participe largement à former une jeune génération de docteurs issus des EPLE via l'agrégation et la CPGE arts & design dont sept étudiants par an intègrent l'ENS Paris Saclay.

Le DSAA contrairement au DNSEP ne forme pas des artistes-auteurs, il forme en priorité des professionnels capables de travailler en équipe et à des métiers clairement identifiés, ce dont témoigne largement le suivi des post-diplômés.

Dans une dynamique territoriale et de politique de site, la complémentarité des positionnements des établissements permettrait de créer les synergies nécessaires et une montée en compétence grâce au grade évalué et comparé sur la base des mêmes critères et des résultats objectifs.

Un effort collectif sera obligatoire pour toutes les parties et devrait produire un bénéfice pour l'ensemble de la communauté.

2.3. Un grade de master pour le DSAA pour favoriser la diversité des publics

De nombreux établissements dans les secteurs du design ont récemment bénéficié de l'obtention du grade master. Le volet recherche y est présent, mais sous des formes variées et parfois très exogènes. Ainsi l'école Camondo a obtenu un grade master en 2021 pour son diplôme d'école ainsi que l'IFM pour son parcours création. Ces établissements ont une ingénierie pédagogique construite sur les mêmes

méthodologies et exigences académiques que les DSAA sous sa forme actuelle avec présence d'enseignants-chercheurs, un mémoire de recherche suivi par des enseignants-chercheurs et une recherche par la pratique qui positionne ce diplôme dans une égale qualité de production et de résultats. (exemple : le CMQ design et métiers d'art Manufactures Gobelins fait travailler l'ensemble des établissements (ENSAD, CAMONDO, IFM, BOULLE, ENSAAMA, DUPERRE, ESTIENNE) et le niveau de qualité est équivalent au point que le concours organisé par le campus design & métiers d'art Manufactures des Gobelins visant la création du mobilier de la salle du conseil des ministres à L'Élysée Boule, ENSAAMA et Camondo ont été lauréats (projet en cours de réalisation mobilier national).

2.3.1. Soutenir une politique territoriale de site grâce au grade et la recherche en création appliquée (design – métiers d'art – mode et métiers connexes)

En harmonisant la cartographie actuelle du *curriculum* des grades licence-master dans la perspective également du doctorat en création appliquée, les complémentarités, les plateaux techniques, la mutualisation ou coopération deviendraient enfin lisibles à l'échelle territoriale et nationale, mais aussi internationale. En renforçant le réseau de l'ensemble des écoles publiques MCC - MENJS - MESRI et universités, on favoriserait une politique de site active pour les métiers de la création et du design si incontournable aujourd'hui. **L'objectif pourrait être à terme une intégration partielle ou totale d'un consortium sous la marque ombrelle université recherche, tout en préservant les entités concernées (même logique que celle de Londres avec le Royal College of Art - Saint Martin's School).**

Une vraie politique publique de site dédiée à la création appliquée aurait pour effet de consolider à terme le niveau de la recherche et donnerait une vraie visibilité et attractivité nationale et internationale à l'offre de formation publique qui s'avère invisible dans l'enquête récente du MC auprès des ambassades.⁴⁴

Ce choix en faveur de la création appliquée serait un vrai changement pour la France qui a des atouts exceptionnels dans les industries créatives, et pour autant, qui peine à se donner les moyens de porter une stratégie ambitieuse sur ce domaine. Ce désintérêt laisse une place prépondérante au modèle économique des fonds de pension qui investissent largement depuis 10 ans dans ces secteurs en France. On constate 81 % d'augmentation entre 2015 et 2020 du privé (ex : le groupe Galiléo se déclare être la nouvelle *Saint Martin's School*, cf. AEF en novembre 2021)⁴⁵.

Deux choix se présentent pour l'avenir :

- soit l'offre publique est lisible sous la bannière des grades et diplômes de l'État sous la tutelle du MESRI pour faire contrepoids grâce à la reconnaissance et l'excellence publique ;
- soit ce secteur devient principalement celui des cursus privés payants au même titre que les *business school*.

Préconisation n° 1 : Développement d'une politique territoriale de site volontariste dédiée à la création appliquée articulant formation, professionnalisation et recherche ; Harmonisation du *continuum* grade licence et grade master pour l'ensemble de l'offre de formation publique de ces secteurs grâce à une politique publique interministérielle en faveur de la création appliquée en France.

2.3.2. Les possibilités d'un portage innovant du DSAA valant grade master par le terrain grâce au réseau territorial universités / France universités

La lettre de saisine demande « *de valoriser une réingénierie de formation qui prend en compte tout à la fois l'importance du geste professionnel, l'adéquation de la formation avec les besoins des employeurs et la place de la recherche. L'objectif est de préserver. Il vise à répondre à l'évolution des métiers dans les secteurs de la création appliquée et à former des designers aptes à collaborer au sein d'équipes pluridisciplinaires. Cette réforme doit également favoriser la poursuite d'études et apporter une meilleure lisibilité ainsi qu'une plus grande diversification du public accueilli.* »

Cet objectif est atteignable si l'on reconnaît concrètement l'expérience acquise par les équipes, les établissements et les partenaires universitaires déjà en présence. Le contexte de l'actuel DSAA offre les

⁴⁴ Note de synthèse du MCC à l'issue d'une enquête auprès des ambassades.

⁴⁵ Rapport IGEN - IGAENR design & métiers d'art 2015 + rapports Cours des comptes 2020.

conditions requises avec un mémoire validé par des universitaires. Par comparaison, les diplômes qui ont déjà obtenu le grade master ne consacrent que 20 % de leurs enseignements aux connaissances théoriques et à la recherche, le DSAA se situant entre 30 % et 35 %.

Cette transformation se ferait sur la base de la grille actuelle du DSAA sans création d'un nouveau diplôme et en gardant les moyens actuels du DSAA qui sont exigés pour conserver la qualité du geste et le niveau d'excellence de la professionnalisation demandés.

La structuration du DSAA valant grade de master induirait :

- le suivi du parcours sur la même base que le DNMADE avec un conseil de perfectionnement présidé par un enseignant-chercheur) ;
- une pré-accréditation par une instance mixte rectorat / EPSCP / professionnel de haut niveau qui consoliderait également le DNMADE ;
- l'accréditation du grade de master par la DGESIP ;
- la création d'une chaire supérieure pour les agrégés docteurs ou doctorants pour faire le lien avec l'EPSCP et la recherche ;
- l'évaluation de la formation par le HCÉRES après l'accréditation.

Préconisation n° 4 : Expertiser les modalités de reconnaissance d'un statut spécifique pour les enseignants agrégés-docteurs et agrégés-doctorants sur le modèle des chaires supérieures afin de favoriser l'articulation avec la recherche et attribuer aux titulaires la mission du suivi, du lien et de la coordination avec les universités, et pour l'EPSCP, prévoir un directeur d'étude pour consolider le lien organique entre les deux entités.

Préconisation n° 5 : Organiser un processus de renouvellement régulier du grade de master (DNSEP, DSAA, diplôme d'école) après évaluation par le HCÉRES de l'offre de formation de l'EPSCP de rattachement.

2.3.3. Deux typologies envisagées avec leurs contraintes et leurs avantages

Si le schéma d'évolution du DSAA vers un diplôme valant grade est assez simple, se pose néanmoins la question du copilotage et de la délivrance du diplôme.

- **Le DSAA reste identique pour éviter de perdre en heures et qualité professionnelle**

Contraintes : une difficulté de reconnaissance du diplôme dans l'espace européen et à terme une perte d'attractivité des poursuites d'étude des diplômés DNMADE vers ce DSAA qui représente aujourd'hui 58 % de l'offre du secteur pour 42 % pour le MCC et le DNSEP. Ajoutons que le nombre de places en DNSEP restera dérisoire pour les futurs 4 500 étudiants qui seront diplômés DNMADE en juin 2022. S'ajoute la difficulté sociale d'intégrer une école privée avec grade master.

In fine, ce choix serait inéquitable pour des étudiants ultra sélectionnés dès le baccalauréat. Enfin faut-il rappeler que les cursus dans ces secteurs sont actuellement illisibles faute d'harmonisation des diplômes au niveau national. Cette situation est pénalisante pour l'ensemble des étudiants.

Avantages : On préserve l'existant et cela conforte les enseignants les plus conservateurs ancrés dans leurs habitudes pédagogiques.

- **Transformer l'actuel DSAA** pour lui conférer le grade master sur la base de critères objectivés et comparés aux autres grades master du domaine pour préserver la qualité actuelle des parcours des étudiants et leur solide insertion professionnelle tout en renforçant les liens EPLE / EPSCP pour une intégration dans la politique de site et l'adossement de la formation à la recherche.

Contraintes : L'acceptabilité de 25 % d'enseignants-chercheurs, agrégés docteurs, agrégés doctorants, la nécessité de se former à la recherche et de créer des liens avec les équipes de recherche à l'université. Une évaluation par le HCÉRES sera obligatoire.

Avantages : Renforcement des compétences des étudiants en adossant leur parcours à la recherche et meilleure visibilité du continuum design & métiers d'art 3+2 de l'offre de formation en création sous la tutelle du MESRI.

2.3.4. Une proposition réaliste et innovante du grade master pour le DSAA avec modalités d'accréditation, d'évaluation et d'évolution de la RH

Le deuxième scénario est celui qui permet de s'assurer qu'un DSAA inscrit dans une politique de site et partenaire conventionné d'un EPSCP ou d'un groupement universitaire pourrait prétendre au grade master.

Par une convention renforcée contrairement à celles existantes, ce nouveau format donnerait lieu à une double inscription EPLE - EPSCP pour intégrer des cours mutualisés et des enseignements intégrés à la démarche de projet et à la recherche par la pratique.

Cette modalité de mise en réseau de l'EPLE et de l'EPSCP serait la condition obligatoire pour que le DSAA obtienne le grade master. Sans cette démarche clairement inscrite dans le projet des deux établissements partenaires, il n'y aurait pas de demande possible d'attribution du grade master.

70 % des DSAA sont en capacité de monter immédiatement dans ce nouveau format pour obtenir le grade master en déposant une demande d'attribution du grade (EPLE-EPSCP) avec le respect du cahier des charges du dossier d'attribution du grade master.

Pour les 30 % plus éloignés du niveau attendu, cette première vague aurait l'intérêt de fixer le cap et d'offrir la perspective d'une montée en compétence progressive et pour objectif de permettre à terme à tous les DSAA d'obtenir le grade master.

Préconisation n° 2 : Conditionner l'attribution du grade master au DSAA à un conventionnement renforcé entre l'EPLE et l'EPSCP qui implique une double inscription pour les étudiants, la présence de 25 % d'enseignants-chercheurs, docteurs - agrégés et doctorants - agrégés ; et un projet de recherche liant, autour du DSAA, l'EPLE et l'EPSCP.

2.3.5. Mise en conformité du décret et de l'arrêté du DSAA pour une articulation avec le DNMADE et actualisation des fiches RNCP

Dans cette perspective plusieurs ajustements du décret⁴⁶ et de l'arrêté⁴⁷ régissant le DSAA actuel sont nécessaires.

Éléments nouveaux du décret :

- actualisation du décret en retirant l'accès aux diplômés du niveau 5 et n'autoriser que les diplômés de niveau 6 ;
- préciser que le DSAA est autorisé, sous les conditions décrites ci-dessus, à faire une demande d'attribution du grade master.

Éléments nouveaux de l'arrêté du DSAA :

- décliner officiellement le référentiel actuel en 6 semestres ;
- mise en place d'un conseil de perfectionnement ;
- poids relatif des enseignants-chercheurs, agrégés docteurs, agrégés doctorants dans la formation fixé à 25 % ;
- création recommandée d'une chaire supérieure d'une chaire design & métiers d'art pour les agrégés docteurs ou doctorants avec création ;
- évolution des spécialités actuelles vers 7 mentions en articulation avec le DNMADE et ouvrant des parcours DSAA aux métiers d'art ;
- accréditation du dossier EPLE-EPSCP par la DGESIP ;
- évaluation du DSAA conférant le grade master par le HCÉRES.

Préconisation n° 3 : Actualiser le décret et l'arrêté régissant le DSAA pour une articulation effective avec le DNMADE et une intégration des éléments réglementaires du grade master.

⁴⁶ Décret du 23 août 2011

⁴⁷ Référentiel-DSAA-Design-72dpi.

Conclusion

L'objectif général est de privilégier la diversité, la complémentarité et l'excellence des diplômes avec un adossement à la recherche par le grade qui favorise la professionnalisation. Cela permet à terme de monter en compétence, non pas en figeant la recherche à la seule recherche théorique non adaptée aux secteurs de la création et de la pratique, mais en acceptant une recherche appliquée conforme à ces secteurs.

Ce choix stratégique valoriserait les étudiants, les enseignants et donnerait un accès plus ouvert à la recherche.

Cette vision suppose d'associer les différentes filières de formation et leurs différentes tutelles – ministères chargés de la culture, de l'enseignement supérieur, de l'éducation nationale – pour dessiner des perspectives partagées à partir d'une analyse en profondeur des atouts et des faiblesses de l'enseignement supérieur en « arts visuels », et ceci au-delà de catégorisations qui apparaissent à la fois datées et peu compréhensibles sur un plan international. Le CNESERAC a vocation en effet à faire dialoguer l'ensemble des acteurs et des disciplines de l'enseignement supérieur et de la recherche relevant du ministère de la Culture : architecture et paysage, arts plastiques et design, spectacle vivant, patrimoines, cinéma, etc. En ce sens, il constitue une instance à même d'apporter des éclairages indispensables sur les questions concernant les domaines artistiques et culturels : diversité, attractivité internationale, lien formation-emploi, innovation, mais il exclut 37 % de l'offre de formation ce qui ne facilite pas une politique globale solide et force de proposition.

Le campus des métiers et des qualifications design & métiers d'art, bientôt rejoint par la mode rassemblent de nombreux partenaires institutionnels et d'autres plus inédits comme le MC mobilier national, l'ENSAD, l'ENSCI ou encore l'école Camondo, le comité stratégique de la filière mode et luxe, le comité Colbert et bien sûr le réseau des établissements du MENSJ-MESRI design & métiers d'art. Cet ensemble démontre la capacité et l'intelligence collective à travailler ensemble. Ce modèle, encore impensable il y a moins de cinq ans, réunit tous les acteurs de l'enseignement professionnel à l'enseignement supérieur et démontre une politique de site concrète et incarnée dans des projets⁴⁸.

Préconisation n° 7 : Créer un observatoire DGESIP (comité de suivi des grades licence et master) des écoles de la création appliquée pour agir sur les problématiques d'adossement à la recherche dans ces domaines en France.

Guillaume BORDRY

Brigitte FLAMAND

Guillaume GELLÉ

⁴⁸ Rapport d'activité du CMQ design & métiers d'art, Manufactures des Gobelins octobre 2021.

Annexes

Annexe 1 :	Lettres de saisine et de désignation	35
Annexe 2 :	Données statistiques : effectifs des étudiants en DSAA	38
Annexe 3 :	Données statistiques : orientation et insertion professionnelle post DSAA	39
Annexe 4 :	Conventionnements avec EPSCP	42
Annexe 5 :	Docteurs et doctorants dans les parcours	43
Annexe 6 :	Mobilité internationale	44
Annexe 7 :	Enquête du MC auprès des ambassades	45



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le directeur de cabinet

Paris, le **07 JAN. 2022**

NOTE

à

Madame Caroline PASCAL

Cheffe de l'inspection générale de l'éducation nationale, du sport et de la recherche

La filière des arts appliqués et métiers d'art a sensiblement évolué ces dernières années et a fait l'objet de plusieurs études et rapports, dont le rapport 2015-077 « Design et métiers d'arts » d'octobre 2015 établi par Brigitte Flamand et Jean Delpech de Saint Guilhem inspecteurs généraux de l'éducation, du sport et de la recherche.

Cette filière est caractérisée par la renommée de ses établissements d'enseignement supérieur, la notoriété de ses designers, artisans d'art et technicien ainsi que par la tradition d'excellence de ses métiers.

La refonte du 1er cycle d'études supérieures de la filière, initiée en 2018, s'est désormais déployée sur l'ensemble d'un cycle. Le diplôme national des métiers d'arts et du design (DN MADE) conférant le grade de licence a remplacé les anciens diplômes post-bac. Il vise à répondre à l'évolution des métiers dans les secteurs de la création appliquée et à former des designers aptes à collaborer au sein d'équipes pluridisciplinaires. Cette réforme doit également favoriser la poursuite d'études et apporter une meilleure lisibilité ainsi qu'une plus grande diversification du public accueilli. La place des matières générales occupe une place essentielle dans l'optique d'inscrire la formation dans la continuité licence-master-doctorat.

C'est donc dans cette continuité qu'il convient désormais d'étudier l'opportunité et les conditions d'une réingénierie de la formation du diplôme supérieur d'arts appliqués (DSAA).

Ce diplôme à finalité professionnelle délivré au nom de l'Etat doit conserver deux caractéristiques essentielles : être inscrit au niveau 7 du cadre européen des certifications et préparé en deux ans par la voie de la formation initiale et continue.

Je vous sollicite afin de désigner un inspecteur général de l'éducation nationale, du sport et de la recherche qui aura pour mission de rédiger un rapport portant sur la rénovation de la formation proposée en deuxième cycle. Celui-ci s'appuiera notamment sur les premiers bilans de la mise en œuvre du DNMADE et les travaux du comité de suivi mis en place dans le cadre de cette réforme. Il s'agira notamment d'établir un état des lieux de l'offre actuelle de formation et d'envisager une réingénierie de formation prenant en compte tout à la fois l'importance du geste professionnel, l'adéquation de la formation avec les besoins des employeurs et la place de la recherche qui implique nécessairement de renforcer les liens avec l'université. Dans ce cadre, vous évaluerez la pertinence d'une évolution vers un diplôme conférant le grade de master.

Pour toutes ces raisons, je vous demande que ce rapport soit rédigé conjointement avec des représentants de la Conférence des présidents d'université qui m'a à cet effet désigné Guillaume Gellé, Président de l'Université de Reims et Guillaume Bordry, délégué général.

Vous pourrez utilement solliciter le concours de tout acteur pertinent, en particulier l'ensemble des directeurs des écoles d'art, ainsi que des services compétents de la DGESIP qui seront régulièrement tenus informés de l'avancée des travaux.

Pour permettre d'engager des suites concrètes à brève échéance, la remise du rapport est attendue pour mars 2022.



Ali SAÏB

Section des rapports

Paris, le 10 janvier 2022

N°21-22 201

Affaire suivie par :
Manuèle Richard

Tél : 01 55 55 30 88
Mél : manuele.richard@igesr.gouv.fr

Site Descartes
110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

La cheffe de l'inspection générale
de l'éducation, du sport et de la recherche

à

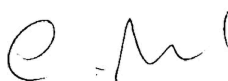
Monsieur le directeur de cabinet
de la ministre de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation

Objet : Mission n° 21-22 201 Rénovation du deuxième cycle de la filière des métiers d'art.

Référence : Votre courrier en date du 7 janvier 2022.

Par lettre visée en référence, vous avez souhaité que l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche effectue une mission portant sur l'opportunité et les conditions d'une réingénierie de la formation du diplôme supérieur d'arts appliqués (DSAA), dans la suite de la mise en place du diplôme national des métiers d'art et du design (DN MADE). Le rapport sera rédigé conjointement avec MM. Guillaume Gellé et Guillaume Bordry, représentants de la Conférence des présidents d'université.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai désigné Mme Brigitte Flamand, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche, brigitte.flamand@igesr.gouv.fr, pour effectuer cette mission.



Caroline PASCAL

CPI :

Mme Brigitte Flamand
M. Olivier Sidokpohou, responsable du collège EDP

Données statistiques : effectifs des étudiants en DSAA

Région académique	Établissement	Ville	Mention	EFFECTIF DSAA1	RÉPARTITION effectif DSAA1 par origine					EFFECTIF DSAA2	effectif d'APPRENTIS DSAA1 et 2
					DNMADE	LICENCE	BTS	DMA	AUTRE		
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Lycée polyvalent Denis Diderot	Marseille	Espace	8	6	2				10	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Lycée polyvalent Denis Diderot	Marseille	Graphisme	10	2		5		3	10	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Lycée polyvalent Denis Diderot	Marseille	Produit	8	6		2			12	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Lycée polyvalent Denis Diderot	Marseille	Espace-Événement	7	4	1	2			10	
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée polyvalent Jean Monnet	Yzeure	Produit	12	11		1			11	
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée Léonard de Vinci	Villefontaine	Graphisme	10	4		3		3	10	10
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée Léonard de Vinci	Villefontaine	Produit	10	5			1	4	9	9
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée général et technologique La Martinière Diderot - site Terreaux	Lyon	Espace	11	10				1	10	
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée général et technologique La Martinière Diderot - site Terreaux	Lyon	Graphisme	12	8	1	3			11	
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée général et technologique La Martinière Diderot - site Terreaux	Lyon	Mode	12	6	2	3		1	11	
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée général et technologique La Martinière Diderot - site Terreaux	Lyon	Produit	13	6	2			5	12	
Bourgogne-Franche-Comté	Lycée général et technologique Alain Colas	Nevers	Espace	7	3		4			8	
Bourgogne-Franche-Comté	Lycée général et technologique Alain Colas	Nevers	Graphisme	8	4	1	2		1	8	
Bourgogne-Franche-Comté	Lycée général et technologique Alain Colas	Nevers	Produit	8	5	2	1			7	
Haut-de-France	École supérieure des arts appliqués et du textile - ESAAT	Roubaix	Espace	11	4		5		2	10	
Haut-de-France	École supérieure des arts appliqués et du textile - ESAAT	Roubaix	Graphisme	12	2	2	8			10	
Haut-de-France	École supérieure des arts appliqués et du textile - ESAAT	Roubaix	Mode	7	4		3			9	
Haut-de-France	École supérieure des arts appliqués et du textile - ESAAT	Roubaix	Produit	8	8					12	
Nouvelle Aquitaine	Lycée général et technologique Raymond Loewy	La Souterraine	Espace	3	3					4	
Nouvelle Aquitaine	Lycée général et technologique Raymond Loewy	La Souterraine	Graphisme	4	4					4	
Nouvelle Aquitaine	Lycée général et technologique Raymond Loewy	La Souterraine	Produit	7	5	1			1	6	
Pays de Loire	Lycée général et technologique Eugène Livet	Nantes	Espace	10	5		4		1	11	
Grand Est	Lycée polyvalent Charles de Gaulle	Chaumont	Graphisme	8	2		5		1	8	
Grand Est	Lycée polyvalent Le Corbusier	Illkirch-Graffenstaden	Espace	6	7				1	6	
Grand Est	Lycée polyvalent Le Corbusier	Illkirch-Graffenstaden	Graphisme	10	6		1		1	5	
Grand Est	Lycée polyvalent Le Corbusier	Illkirch-Graffenstaden	Produit	8	5	3				8	
Bretagne	Lycée général et technologique Bréquigny	Rennes	Espace	8	8					10	
Bretagne	Lycée général et technologique Bréquigny	Rennes	Graphisme	10	10					9	
Bretagne	Lycée général et technologique Bréquigny	Rennes	Produit	8	6		2			9	
Occitanie	Lycée général et technologique des Arènes	Toulouse	Graphisme	12	11	1				12	
Occitanie	Lycée général et technologique Rive Gauche	Toulouse	Produit	12	10	2				12	
Région académique	Établissement	Ville	Mention	EFFECTIF DSAA1	RÉPARTITION effectif DSAA1 par origine					EFFECTIF DSAA2	effectif d'APPRENTIS DSAA1 et 2
					DNMADE	LICENCE	BTS	DMA	AUTRE		
Ile-de-France	École supérieure des arts appliqués Boule	Paris	Espace	12	12					12	
Ile-de-France	École supérieure des arts appliqués Boule	Paris	Espace	13	13					12	
Ile-de-France	École supérieure des arts appliqués Boule	Paris	Produit	12	11				1	14	
Ile-de-France	École supérieure des arts et industries graphiques Estienne	Paris	Graphisme	10	7				2	11	
Ile-de-France	École supérieure des arts et industries graphiques Estienne	Paris	Graphisme	21	12	3	3	1	2	20	
Ile-de-France	École supérieure des arts et industries graphiques Estienne	Paris	Graphisme	12	7	4	4		1	12	
Ile-de-France	École supérieure des arts et industries graphiques Estienne	Paris	Graphisme	9	6	1	1	1		9	
Ile-de-France	École supérieure des arts appliqués Boule	Paris	Espace	12	12					12	
Ile-de-France	École supérieure des arts appliqués Boule	Paris	Espace	13	13					12	
Ile-de-France	École supérieure des arts appliqués Boule	Paris	Produit	12	11				1	14	
Ile-de-France	École supérieure des arts et industries graphiques Estienne	Paris	Graphisme	10	7				2	11	
Ile-de-France	École supérieure des arts et industries graphiques Estienne	Paris	Graphisme	21	12	3	3	1	2	20	
Ile-de-France	École supérieure des arts et industries graphiques Estienne	Paris	Graphisme	12	7	4	4		1	12	
Ile-de-France	École supérieure des arts et industries graphiques Estienne	Paris	Graphisme	9	6	1	1	1		9	
Ile-de-France	École nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art - ENSAAMA	Paris	Espace	33	29		1		3	39	
Ile-de-France	École nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art - ENSAAMA	Paris	Graphisme	24	20	1	1		2	25	
Ile-de-France	École nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art - ENSAAMA	Paris	Mode	9	3	1			5	8	
Ile-de-France	École nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art - ENSAAMA	Paris	Produit	32	28	1	1		2	32	
Ile-de-France	École supérieure des arts appliqués Duperré	Paris	Mode	13	11	1			1	12	
Ile-de-France	École supérieure des arts appliqués Duperré	Paris	Mode	25	18	6			1	24	
Ile-de-France	Lycée polyvalent Eugénie Cotton	Montreuil	Graphisme	9	7				2	11	
Ile-de-France	Lycée polyvalent Adolphe Chérix	Vitry-sur-Seine	Espace	9	8				1	10	
Ile-de-France	Lycée général et technologique Jacques Prévert	Boulogne-Billancourt	Graphisme	16	12	2	1		1	15	
TOTAL				539	384	40	66	3	49	550	19
Total Graphisme				197	124	16	37	2	19	190	10
Total Produit				138	106	11	7	1	13	144	9
Total Espace				138	112	3	16	0	9	152	0
Total Mode				66	42	10	6	0	8	64	0

Données statistiques : orientation et insertion professionnelle post DSAA

Région académique	Établissement	Ville	Mention	DEVENIR des ÉTUDIANTS diplômés						
				DIPLOMÉS de la session 2019						
				nombre de diplômés	en emploi dans le secteur	en emploi dans un autre secteur	en stage	poursuite d'études	recherche d'emploi	situation non connue
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Lycée polyvalent Denis Diderot	Marseille	Espace	14	12				1	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Lycée polyvalent Denis Diderot	Marseille	Graphisme	4	3				1	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Lycée polyvalent Denis Diderot	Marseille	Produit	13	12					1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Lycée polyvalent Denis Diderot	Marseille	Espace-Événement	12	10	1			1	
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée polyvalent Jean Monnet	Yzeure	Produit	10	9	1				
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée Léonard de Vinci	Villefontaine	Graphisme	10	7			1		2
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée Léonard de Vinci	Villefontaine	Produit	10	6					3
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée général et technologique La Martinière Diderot - site Terreaux	Lyon	Espace	12	12					
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée général et technologique La Martinière Diderot - site Terreaux	Lyon	Graphisme	11	8			3		
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée général et technologique La Martinière Diderot - site Terreaux	Lyon	Mode	10	3	1		6		
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée général et technologique La Martinière Diderot - site Terreaux	Lyon	Produit	12	9			2	1	
Bourgogne-Franche-Comté	Lycée général et technologique Alain Colas	Nevers	Espace	8	4	1			1	2
Bourgogne-Franche-Comté	Lycée général et technologique Alain Colas	Nevers	Graphisme	8	7					1
Bourgogne-Franche-Comté	Lycée général et technologique Alain Colas	Nevers	Produit	6	2	1	1		2	
Haut-de-France	École supérieure des arts appliqués et du textile - ESAAT	Roubaix	Espace	10			5	4		1
Haut-de-France	École supérieure des arts appliqués et du textile - ESAAT	Roubaix	Graphisme	9	4			4	1	
Haut-de-France	École supérieure des arts appliqués et du textile - ESAAT	Roubaix	Mode							
Haut-de-France	École supérieure des arts appliqués et du textile - ESAAT	Roubaix	Produit	10	4	1	2	3		
Nouvelle Aquitaine	Lycée général et technologique Raymond Loewy	La Souterraine	Espace	3	3					
Nouvelle Aquitaine	Lycée général et technologique Raymond Loewy	La Souterraine	Graphisme	3	3					
Nouvelle Aquitaine	Lycée général et technologique Raymond Loewy	La Souterraine	Produit	5	4				1	
Pays de Loire	Lycée général et technologique Eugène Livet	Nantes	Espace	11	10	1				
Grand Est	Lycée polyvalent Charles de Gaulle	Chaumont	Graphisme	11	4	1		2		4
Grand Est	Lycée polyvalent Le Corbusier	Illkirch-Graffenstaden	Espace	8	5					3
Grand Est	Lycée polyvalent Le Corbusier	Illkirch-Graffenstaden	Graphisme	8	7					1
Grand Est	Lycée polyvalent Le Corbusier	Illkirch-Graffenstaden	Produit	8	7	1				
Bretagne	Lycée général et technologique Bréquigny	Rennes	Espace	7	6				1	
Bretagne	Lycée général et technologique Bréquigny	Rennes	Graphisme	8	5	2		1		
Bretagne	Lycée général et technologique Bréquigny	Rennes	Produit	7	5			2		
Occitanie	Lycée général et technologique des Arènes	Toulouse	Graphisme	12	9	1		1		
Occitanie	Lycée général et technologique Rive Gauche	Toulouse	Produit	11	6	1		3		1

Région académique	Établissement	Ville	Mention	DEVENIR des ÉTUDIANTS diplômés						
				DIPLOMÉS de la session 2019						
				nombre de diplômés	en emploi dans le secteur	en emploi dans un autre secteur	en stage	poursuite d'études	recherche d'emploi	situation non connue
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts appliqués Boulle	Paris	Espace	12		1	3	7		
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts appliqués Boulle	Paris	Espace	12		1	4	7		1
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts appliqués Boulle	Paris	Produit	12		1	3	8		
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts et industries graphiques Estienne	Paris	Graphisme	12	11					1
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts et industries graphiques Estienne	Paris	Graphisme	21	18	2		1		
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts et industries graphiques Estienne	Paris	Graphisme	12	10	2				
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts et industries graphiques Estienne	Paris	Graphisme	9	6	1		2		
Ile-de-France	Ecole nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art - ENSAAMA	Paris	Espace	33	14	2		2	2	13
Ile-de-France	Ecole nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art - ENSAAMA	Paris	Graphisme	23	19			1	2	1
Ile-de-France	Ecole nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art - ENSAAMA	Paris	Mode	8	7					1
Ile-de-France	Ecole nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art - ENSAAMA	Paris	Produit	32	24					8
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts appliqués Duperré	Paris	Mode	12			6	6		
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts appliqués Duperré	Paris	Mode	23			12			11
Ile-de-France	Lycée polyvalent Eugénie Cotton	Montreuil	Graphisme	12	8				1	3
Ile-de-France	Lycée polyvalent Adolphe Chérix	Vitry-sur-Seine	Espace	12	5					7
Ile-de-France	Lycée général et technologique Jacques Prévert	Boulogne-Billancourt	Graphisme	14	11				3	

TOTAL	530	319	23	36	66	18	66
Total Graphisme	187	140	9	0	16	8	13
Total Produit	136	88	6	6	18	4	13
Total Espace	154	81	7	12	20	6	28
Total Mode	53	10	1	18	12	0	12

					DEVENIR DES ÉTUDIANTS diplômés						
					DIPLOMÉS de la session 2020						
Région académique	Établissement	Ville	Mention	nombre de diplômés	en emploi dans le secteur	en emploi dans un autre secteur	en stage	poursuite d'étude	recherche d'emploi	situation non connue	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Lycée polyvalent Denis Diderot	Marseille	Espace	10	6	2			2		
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Lycée polyvalent Denis Diderot	Marseille	Graphisme	11	6				3	2	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Lycée polyvalent Denis Diderot	Marseille	Produit	13	4		2	4	3		
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Lycée polyvalent Denis Diderot	Marseille	Espace-Événement	10	7	2		1			
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée polyvalent Jean Monnet	Yzeure	Produit	12	6	1	1	2		2	
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée Léonard de Vinci	Villefontaine	Graphisme	10	3			5	2		
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée Léonard de Vinci	Villefontaine	Produit	10	3			3	2	2	
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée général et technologique La Martinière Diderot - site Terreaux	Lyon	Espace	11	3	3		5			
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée général et technologique La Martinière Diderot - site Terreaux	Lyon	Graphisme	13	9	1		3			
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée général et technologique La Martinière Diderot - site Terreaux	Lyon	Mode	11	3			7	1		
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée général et technologique La Martinière Diderot - site Terreaux	Lyon	Produit	11	5			2	3	1	
Bourgogne-Franche-Comté	Lycée général et technologique Alain Colas	Nevers	Espace	7	3			1	1	2	
Bourgogne-Franche-Comté	Lycée général et technologique Alain Colas	Nevers	Graphisme	5	2			1	1	1	
Bourgogne-Franche-Comté	Lycée général et technologique Alain Colas	Nevers	Produit	4	2			1	1	1	
Haut-de-France	École supérieure des arts appliqués et du textile - ESAAT	Roubaix	Espace	11	3		7	1		1	
Haut-de-France	École supérieure des arts appliqués et du textile - ESAAT	Roubaix	Graphisme	11	5			3	1	2	
Haut-de-France	École supérieure des arts appliqués et du textile - ESAAT	Roubaix	Mode								
Haut-de-France	École supérieure des arts appliqués et du textile - ESAAT	Roubaix	Produit	10	6	1		3			
Nouvelle Aquitaine	Lycée général et technologique Raymond Loewy	La Souterraine	Espace	4	1		1	2			
Nouvelle Aquitaine	Lycée général et technologique Raymond Loewy	La Souterraine	Graphisme	7	4			2		1	
Nouvelle Aquitaine	Lycée général et technologique Raymond Loewy	La Souterraine	Produit	3				1		2	
Pays de Loire	Lycée général et technologique Eugène Livet	Nantes	Espace	10	10						
Grand Est	Lycée polyvalent Charles de Gaulle	Chaumont	Graphisme	9	3					6	
Grand Est	Lycée polyvalent Le Corbusier	Illkirch-Graffenstaden	Espace	6	2	1		1		2	
Grand Est	Lycée polyvalent Le Corbusier	Illkirch-Graffenstaden	Graphisme	9	5		2	1		1	
Grand Est	Lycée polyvalent Le Corbusier	Illkirch-Graffenstaden	Produit	8	4	1		1		2	
Bretagne	Lycée général et technologique Bréquigny	Rennes	Espace	9	6					3	
Bretagne	Lycée général et technologique Bréquigny	Rennes	Graphisme	11	4	1	1	1	2	2	
Bretagne	Lycée général et technologique Bréquigny	Rennes	Produit	9	3			1	5		
Occitanie	Lycée général et technologique des Arènes	Toulouse	Graphisme	12	9			2		1	
Occitanie	Lycée général et technologique Rive Gauche	Toulouse	Produit	12	5			2	5		

					DEVENIR DES ÉTUDIANTS diplômés						
					DIPLOMÉS de la session 2020						
Région académique	Établissement	Ville	Mention	nombre de diplômés	en emploi dans le secteur	en emploi dans un autre secteur	en stage	poursuite d'étude	recherche d'emploi	situation non connue	
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts appliqués Boulle	Paris	Espace	12	4		1	7			
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts appliqués Boulle	Paris	Espace	13	5			8			
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts appliqués Boulle	Paris	Produit	12	4			7	1		
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts et industries graphiques Estienne	Paris	Graphisme	12	8			4			
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts et industries graphiques Estienne	Paris	Graphisme	21	13			7	1		
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts et industries graphiques Estienne	Paris	Graphisme	12	5		1	4		2	
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts et industries graphiques Estienne	Paris	Graphisme	9	7			2			
Ile-de-France	Ecole nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art - ENSAAMA	Paris	Espace	31	14	1		3	2	11	
Ile-de-France	Ecole nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art - ENSAAMA	Paris	Graphisme	22	18			2		2	
Ile-de-France	Ecole nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art - ENSAAMA	Paris	Mode	8	4	1		1	1	1	
Ile-de-France	Ecole nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art - ENSAAMA	Paris	Produit	29	24					5	
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts appliqués Duperré	Paris	Mode	12			7	5			
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts appliqués Duperré	Paris	Mode	24			14			10	
Ile-de-France	Ecole supérieure Eugénie Cotton	Montreuil	Graphisme	11	8	1		1		1	
Ile-de-France	Lycée polyvalent Adolphe Chéroux	Vitry-sur-Seine	Espace	12	9			2		1	
Ile-de-France	Lycée général et technologique Jacques Prévert	Boulogne-Billancourt	Graphisme	15	10	1		2	2		

TOTAL	534	265	17	37	106	43	67
Total Graphisme	200	119	4	4	36	16	21
Total Produit	133	66	3	3	26	20	15
Total Espace	146	73	9	9	31	5	20
Total Mode	55	7	1	21	13	2	11

					DEVENIR DES ÉTUDIANTS diplômés						
					DIPLOMÉS de la session 2021						
Région académique	Établissement	Ville	Mention	nombre de diplômés	en emploi dans le secteur	en emploi dans un autre secteur	en stage	poursuite d'étude	recherche d'emploi	situation non connue	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Lycée polyvalent Denis Diderot	Marseille	Espace	14	2	2	3	2	1	4	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Lycée polyvalent Denis Diderot	Marseille	Graphisme	12	1	1	6	2	1	1	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Lycée polyvalent Denis Diderot	Marseille	Produit	11	2			7	1	1	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Lycée polyvalent Denis Diderot	Marseille	Espace-Événement	12	2		6			4	
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée polyvalent Jean Monnet	Yzeure	Produit	11		1	8	1		1	
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée Léonard de Vinci	Villefontaine	Graphisme	10	7			2	1		
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée Léonard de Vinci	Villefontaine	Produit	10	3		1	4	2		
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée général et technologique La Martinière Diderot - site Terreaux	Lyon	Espace	11				6	5		
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée général et technologique La Martinière Diderot - site Terreaux	Lyon	Graphisme	11	7			1	3		
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée général et technologique La Martinière Diderot - site Terreaux	Lyon	Mode	12	3			8	1		
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée général et technologique La Martinière Diderot - site Terreaux	Lyon	Produit	11				10	1		
Bourgogne-Franche-Comté	Lycée général et technologique Alain Colas	Nevers	Espace	6	1					4	
Bourgogne-Franche-Comté	Lycée général et technologique Alain Colas	Nevers	Graphisme	7	2		1	1	1	2	
Bourgogne-Franche-Comté	Lycée général et technologique Alain Colas	Nevers	Produit	7	1				4	2	
Haut-de-France	École supérieure des arts appliqués et du textile - ESAAT	Roubaix	Espace	9	8			1			
Haut-de-France	École supérieure des arts appliqués et du textile - ESAAT	Roubaix	Graphisme	11	5	1		4	1		
Haut-de-France	École supérieure des arts appliqués et du textile - ESAAT	Roubaix	Mode	10	1		2	5	2		
Haut-de-France	École supérieure des arts appliqués et du textile - ESAAT	Roubaix	Produit	9			4	5			
Nouvelle Aquitaine	Lycée général et technologique Raymond Loewy	La Souterraine	Espace	7	1		2	1	1	2	
Nouvelle Aquitaine	Lycée général et technologique Raymond Loewy	La Souterraine	Graphisme	5			5				
Nouvelle Aquitaine	Lycée général et technologique Raymond Loewy	La Souterraine	Produit	6	2		4				
Pays de Loire	Lycée général et technologique Eugène Livet	Nantes	Espace	11	4	1	4	1	1		
Grand Est	Lycée polyvalent Charles de Gaulle	Chaumont	Graphisme	8	3		3	1		1	
Grand Est	Lycée polyvalent Le Corbusier	Illkirch-Graffenstaden	Espace	9	3	2		2		2	
Grand Est	Lycée polyvalent Le Corbusier	Illkirch-Graffenstaden	Graphisme	9	2	1	5			1	
Grand Est	Lycée polyvalent Le Corbusier	Illkirch-Graffenstaden	Produit	8	2		3	1		2	
Bretagne	Lycée général et technologique Bréquigny	Rennes	Espace	10	1		5			4	
Bretagne	Lycée général et technologique Bréquigny	Rennes	Graphisme	8	1		7				
Bretagne	Lycée général et technologique Bréquigny	Rennes	Produit	7	2		3		1		
Occitanie	Lycée général et technologique des Arènes	Toulouse	Graphisme	11	4	2		2	3		
Occitanie	Lycée général et technologique Rive Gauche	Toulouse	Produit	11	1			4	6		

					DEVENIR DES ÉTUDIANTS diplômés						
					DIPLOMÉS de la session 2021						
Région académique	Établissement	Ville	Mention	nombre de diplômés	en emploi dans le secteur	en emploi dans un autre secteur	en stage	poursuite d'étude	recherche d'emploi	situation non connue	
Ile-de-France	École supérieure des arts appliqués Boule	Paris	Espace	11			5	6			
Ile-de-France	École supérieure des arts appliqués Boule	Paris	Espace	12			6	6			
Ile-de-France	École supérieure des arts appliqués Boule	Paris	Produit	14			6	8			
Ile-de-France	École supérieure des arts et industries graphiques Estienne	Paris	Graphisme	12	2		8	2			
Ile-de-France	École supérieure des arts et industries graphiques Estienne	Paris	Graphisme	20	6	2	4	8			
Ile-de-France	École supérieure des arts et industries graphiques Estienne	Paris	Graphisme	12	2		10				
Ile-de-France	École supérieure des arts et industries graphiques Estienne	Paris	Graphisme	9			4	5			
Ile-de-France	École nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art - ENSAAMA	Paris	Espace	33	5		2	8	2	16	
Ile-de-France	École nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art - ENSAAMA	Paris	Graphisme	23	18				2	3	
Ile-de-France	École nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art - ENSAAMA	Paris	Mode	8			5	2		1	
Ile-de-France	École nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art - ENSAAMA	Paris	Produit	31	20		3	2		6	
Ile-de-France	École supérieure des arts appliqués Duperré	Paris	Mode	11			6	5			
Ile-de-France	École supérieure des arts appliqués Duperré	Paris	Mode	23			11			12	
Ile-de-France	Lycée polyvalent Eugénie Cotton	Montreuil	Graphisme	11	3	1	7				
Ile-de-France	Lycée polyvalent Adolphe Chérioux	Vitry-sur-Seine	Espace	10	5		2	2		1	
Ile-de-France	Lycée général et technologique Jacques Prévert	Boulogne-Billancourt	Graphisme	15	4		4	6		1	

TOTAL	549	136	14	155	132	41	71
Total Graphisme	194	67	8	64	34	12	9
Total Produit	136	33	1	32	43	15	12
Total Espace	155	32	5	35	35	11	37
Total Mode	64	4	0	24	20	3	13

Conventionnements

Région académique	Établissement	Ville	Mention	DEVENIR des ÉTUDIANTS diplômés						
				DIPLOMÉS de la session 2019						
				nombre de diplômés	en emploi dans le secteur	en emploi dans un autre secteur	en stage	poursuite d'études	recherche d'emploi	situation non connue
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts appliqués Boule	Paris	Espace	12		1	3	7		1
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts appliqués Boule	Paris	Espace	12		1	4	7		
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts appliqués Boule	Paris	Produit	12		1	3	8		
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts et industries graphiques Estienne	Paris	Graphisme	12	11					1
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts et industries graphiques Estienne	Paris	Graphisme	21	18	2		1		
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts et industries graphiques Estienne	Paris	Graphisme	12	10	2				
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts et industries graphiques Estienne	Paris	Graphisme	9	6	1		2		
Ile-de-France	Ecole nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art - ENSAAMA	Paris	Espace	33	14	2		2	2	13
Ile-de-France	Ecole nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art - ENSAAMA	Paris	Graphisme	23	19			1	2	1
Ile-de-France	Ecole nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art - ENSAAMA	Paris	Mode	8	7					1
Ile-de-France	Ecole nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art - ENSAAMA	Paris	Produit	32	24					8
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts appliqués Duperré	Paris	Mode	12			6	6		
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts appliqués Duperré	Paris	Mode	23			12			11
Ile-de-France	Lycée polyvalent Eugénie Cotton	Montrouil	Graphisme	12	8				1	3
Ile-de-France	Lycée polyvalent Adolphe Chérioux	Vitry-sur-Seine	Espace	12	5					7
Ile-de-France	Lycée général et technologique Jacques Prévert	Boulogne-Billancourt	Graphisme	14	11				3	
TOTAL				530	319	23	36	66	18	66
Total Graphisme				187	140	9	0	16	8	13
Total Produit				136	88	6	6	18	4	13
Total Espace				154	81	7	12	20	6	28
Total Mode				53	10	1	18	12	0	12

Région académique	Établissement	Ville	Mention	DEVENIR des ÉTUDIANTS diplômés						
				DIPLOMÉS de la session 2019						
				nombre de diplômés	en emploi dans le secteur	en emploi dans un autre secteur	en stage	poursuite d'études	recherche d'emploi	situation non connue
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Lycée polyvalent Denis Diderot	Marseille	Espace	14	12				1	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Lycée polyvalent Denis Diderot	Marseille	Graphisme	4	3				1	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Lycée polyvalent Denis Diderot	Marseille	Produit	13	12					1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Lycée polyvalent Denis Diderot	Marseille	Espace-Événement	12	10	1			1	
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée polyvalent Jean Monnet	Yzeure	Produit	10	9	1				
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée Léonard de Vinci	Villefontaine	Graphisme	10	7			1		2
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée Léonard de Vinci	Villefontaine	Produit	10	6					3
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée général et technologique La Martinière Diderot - site Terreaux	Lyon	Espace	12	12					
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée général et technologique La Martinière Diderot - site Terreaux	Lyon	Graphisme	11	8			3		
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée général et technologique La Martinière Diderot - site Terreaux	Lyon	Mode	10	3	1		6		
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée général et technologique La Martinière Diderot - site Terreaux	Lyon	Produit	12	9			2	1	
Bourgogne-Franche-Comté	Lycée général et technologique Alain Colas	Nevers	Espace	8	4	1			1	2
Bourgogne-Franche-Comté	Lycée général et technologique Alain Colas	Nevers	Graphisme	8	7					1
Bourgogne-Franche-Comté	Lycée général et technologique Alain Colas	Nevers	Produit	6	2	1	1		2	
Haut-de-France	École supérieure des arts appliqués et du textile - ESAAT	Roubaix	Espace	10			5	4		1
Haut-de-France	École supérieure des arts appliqués et du textile - ESAAT	Roubaix	Graphisme	9	4			4	1	
Haut-de-France	École supérieure des arts appliqués et du textile - ESAAT	Roubaix	Mode							
Haut-de-France	École supérieure des arts appliqués et du textile - ESAAT	Roubaix	Produit	10	4	1	2	3		
Nouvelle Aquitaine	Lycée général et technologique Raymond Loewy	La Souterraine	Espace	3	3					
Nouvelle Aquitaine	Lycée général et technologique Raymond Loewy	La Souterraine	Graphisme	3	3					
Nouvelle Aquitaine	Lycée général et technologique Raymond Loewy	La Souterraine	Produit	5	4				1	
Pays de Loire	Lycée général et technologique Eugène Livet	Nantes	Espace	11	10	1				
Grand Est	Lycée polyvalent Charles de Gaulle	Chaumont	Graphisme	11	4	1		2		4
Grand Est	Lycée polyvalent Le Corbusier	Illkirch-Graffenstaden	Espace	8	5					3
Grand Est	Lycée polyvalent Le Corbusier	Illkirch-Graffenstaden	Graphisme	8	7					1
Grand Est	Lycée polyvalent Le Corbusier	Illkirch-Graffenstaden	Produit	8	7	1				
Bretagne	Lycée général et technologique Bréquigny	Rennes	Espace	7	6				1	
Bretagne	Lycée général et technologique Bréquigny	Rennes	Graphisme	8	5	2		1		
Bretagne	Lycée général et technologique Bréquigny	Rennes	Produit	7	5			2		
Occitanie	Lycée général et technologique des Arènes	Toulouse	Graphisme	12	9	1		1		
Occitanie	Lycée général et technologique Rive Gauche	Toulouse	Produit	11	6	1		3		1

Docteurs et doctorants dans les parcours

Région académique	Établissement	Ville	Mention	ENSEIGNANTS de l'équipe de DSAA		
				nombre d'enseignants en Arts Appliqués	nombre d'enseignants-chercheurs	nombre de docteurs ou doctorants
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts appliqués Boule	Paris	Espace	7		2
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts appliqués Boule	Paris	Espace	8		2
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts appliqués Boule	Paris	Produit	7		1
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts et industries graphiques Estienne	Paris	Graphisme	7	2	2
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts et industries graphiques Estienne	Paris	Graphisme	7		4
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts et industries graphiques Estienne	Paris	Graphisme	5	1	2
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts et industries graphiques Estienne	Paris	Graphisme	5		1
Ile-de-France	Ecole nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art - ENSAAMA	Paris	Espace	19	1	2
Ile-de-France	Ecole nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art - ENSAAMA	Paris	Graphisme	13	1	
Ile-de-France	Ecole nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art - ENSAAMA	Paris	Mode	10		
Ile-de-France	Ecole nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art - ENSAAMA	Paris	Produit	17	1	1
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts appliqués Duperré	Paris	Mode	6		
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts appliqués Duperré	Paris	Mode	12		
Ile-de-France	Lycée polyvalent Eugénie Cotton	Montreuil	Graphisme	4	2	2
Ile-de-France	Lycée polyvalent Adolphe Chérioux	Vitry-sur-Seine	Espace	4		
Ile-de-France	Lycée général et technologique Jacques Prévert	Boulogne-Billancourt	Graphisme	5		1

TOTAL	293	12	50
Total Graphisme	101	9	22
Total Produit	79	5	13
Total Espace	76	1	14
Total Mode	37	0	1

Région académique	Établissement	Ville	Mention	ENSEIGNANTS de l'équipe de DSAA		
				nombre d'enseignants en Arts Appliqués	nombre d'enseignants-chercheurs	nombre de docteurs ou doctorants
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Lycée polyvalent Denis Diderot	Marseille	Espace	5		1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Lycée polyvalent Denis Diderot	Marseille	Graphisme	4		2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Lycée polyvalent Denis Diderot	Marseille	Produit	5		2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Lycée polyvalent Denis Diderot	Marseille	Espace-Evénement	4		1
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée polyvalent Jean Monnet	Yzeure	Produit	6	2	1
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée Léonard de Vinci	Villefontaine	Graphisme	14	2	2
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée Léonard de Vinci	Villefontaine	Produit	14	2	2
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée général et technologique La Martinière Diderot - site Terreaux	Lyon	Espace	7		
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée général et technologique La Martinière Diderot - site Terreaux	Lyon	Graphisme	7		
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée général et technologique La Martinière Diderot - site Terreaux	Lyon	Mode	5		
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycée général et technologique La Martinière Diderot - site Terreaux	Lyon	Produit	7		1
Bourgogne-Franche-Comté	Lycée général et technologique Alain Colas	Nevers	Espace	2		
Bourgogne-Franche-Comté	Lycée général et technologique Alain Colas	Nevers	Graphisme	2		1
Bourgogne-Franche-Comté	Lycée général et technologique Alain Colas	Nevers	Produit	2		
Haut-de-France	École supérieure des arts appliqués et du textile - ESAAT	Roubaix	Espace	4		3
Haut-de-France	École supérieure des arts appliqués et du textile - ESAAT	Roubaix	Graphisme	6		1
Haut-de-France	École supérieure des arts appliqués et du textile - ESAAT	Roubaix	Mode	4		1
Haut-de-France	École supérieure des arts appliqués et du textile - ESAAT	Roubaix	Produit	5		2
Nouvelle Aquitaine	Lycée général et technologique Raymond Loewy	La Souterraine	Espace	2		
Nouvelle Aquitaine	Lycée général et technologique Raymond Loewy	La Souterraine	Graphisme	2		
Nouvelle Aquitaine	Lycée général et technologique Raymond Loewy	La Souterraine	Produit	2		
Pays de Loire	Lycée général et technologique Eugène Livet	Nantes	Espace	4		
Grand Est	Lycée polyvalent Charles de Gaulle	Chaumont	Graphisme	5		
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts appliqués Boule	Paris	Espace	8		2
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts appliqués Boule	Paris	Produit	7		1
Grand Est	Lycée polyvalent Le Corbusier	Illkirch-Graffenstaden	Espace	2		1
Grand Est	Lycée polyvalent Le Corbusier	Illkirch-Graffenstaden	Graphisme	2		1
Grand Est	Lycée polyvalent Le Corbusier	Illkirch-Graffenstaden	Produit	2		1
Bretagne	Lycée général et technologique Bréquigny	Rennes	Espace	8		2
Bretagne	Lycée général et technologique Bréquigny	Rennes	Graphisme	7		2
Bretagne	Lycée général et technologique Bréquigny	Rennes	Produit	8		2
Occitanie	Lycée général et technologique des Arènes	Toulouse	Graphisme	6	1	1
Occitanie	Lycée général et technologique Rive Gauche	Toulouse	Produit	4		

Mobilité internationale

MOBILITÉ des ÉTUDIANTS en DSA1 année scolaire 2018-2019

Région académique	Établissement	Ville	Mention	effectif du DSA1 en 2018-19	Nombre d'étudiants en DSA1 ayant réalisé une mobilité (études ou stage)	Pays de la mobilité	UE	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie	Afrique	Australie
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Lycee polyvalent Denis Diderot	Marseille	Espace	10	3	Espagne, Pays Bas, Chypre, Italie	4					
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Lycee polyvalent Denis Diderot	Marseille	Graphisme	10	3	Belgique, Angleterre,	3					
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Lycee polyvalent Denis Diderot	Marseille	Produit	12	4	Allemagne, Angleterre, Italie	4					
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Lycee polyvalent Denis Diderot	Marseille	Espace-Evenement	10	1	Irlande	1					
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycee polyvalent Jean Monnet	Yzeure	Produit	12	6	Finlande, Chine, Lituanie, Belgique, Hollande, Japon	4			2		
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycee Léonard de Vinci	Villefontaine	Graphisme	11	0							
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycee général et technologique La Martinière Diderot - site Terreaux	Lyon	Espace	11	4	Pays-Bas, Italie, Espagne, Belgique	4					
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycee général et technologique La Martinière Diderot - site Terreaux	Lyon	Graphisme	13	6	2 Belgique, 1 Pologne, 1 Brésil, 2 Italie	5		1			
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycee général et technologique La Martinière Diderot - site Terreaux	Lyon	Mode	12	3	Italie, Belgique, Pays-Bas	3					
Auvergne-Rhône-Alpes	Lycee général et technologique La Martinière Diderot - site Terreaux	Lyon	Produit	12	0							
Bourgogne-Franche-Comté	Lycee général et technologique Alain Colas	Nevers	Espace	0	2	UE	2					
Bourgogne-Franche-Comté	Lycee général et technologique Alain Colas	Nevers	Graphisme	8	2	UE	2					
Bourgogne-Franche-Comté	Lycee général et technologique Alain Colas	Nevers	Produit	8	2	UE	2					
Haut-de-France	École supérieure des arts appliqués et du textile - ESAAT	Roubaix	Espace	11	0							
Haut-de-France	École supérieure des arts appliqués et du textile - ESAAT	Roubaix	Graphisme	10	0							
Haut-de-France	École supérieure des arts appliqués et du textile - ESAAT	Roubaix	Mode	12	0							
Haut-de-France	École supérieure des arts appliqués et du textile - ESAAT	Roubaix	Produit	12	0							
Nouvelle Aquitaine	Lycee général et technologique Raymond Loewy	La Souterraine	Espace	4	4	Malte, Canada, Malaisie, Mexique	3		1			
Nouvelle Aquitaine	Lycee général et technologique Raymond Loewy	La Souterraine	Graphisme	7	4	Pérou, Islande + Danemark, Belgique, Pays-Bas	1	1		1		
Nouvelle Aquitaine	Lycee général et technologique Raymond Loewy	La Souterraine	Produit	3	3	Canada, Afrique du Sud, Allemagne	1	1				1
Pays de Loire	Lycee général et technologique Eugène Livet	Nantes	Espace	12	3	1 Luxembourg, 2 Montréal	1	2				
Grand Est	Lycee polyvalent Charles de Gaulle	Chaumont	Graphisme	11	1	Roumanie	1					
Grand Est	Lycee polyvalent Le Corbusier	Illkirch-Graffenstaden	Espace	6	2	Belgique + Canada	1	1				
Grand Est	Lycee polyvalent Le Corbusier	Illkirch-Graffenstaden	Graphisme	9	1	Belgique	1					
Grand Est	Lycee polyvalent Le Corbusier	Illkirch-Graffenstaden	Produit	8	3	Danemark + Canada + Japon	1	1		1		
Bretagne	Lycee général et technologique Bréquigny	Rennes	Espace	9	4	Espagne(3), Suisse (1)	4					
Bretagne	Lycee général et technologique Bréquigny	Rennes	Graphisme	11	4	Belgique (2), Pays-Bas (2)	4					
Bretagne	Lycee général et technologique Bréquigny	Rennes	Produit	9	2	Allemagne(1), Pays-Bas (1)	2					
Occitanie	Lycee général et technologique des Arènes	Toulouse	Graphisme	12	2	Italie, Pays-Bas	2					
Occitanie	Lycee général et technologique Rive Gauche	Toulouse	Produit	12	1	Royaume uni	1					
TOTAL				553	147		118	10	5	9	4	1

Région académique	Établissement	Ville	Mention	effectif du DSA1 en 2018-19	Nombre d'étudiants en DSA1 ayant réalisé une mobilité (études ou stage)	Pays de la mobilité	UE	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie	Afrique	Australie
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts appliqués Boule	Paris	Espace	12	3	POUR LES 3 DSA : Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, Italie, Royaume Uni, Australie, Bénin, Canada (Québec), Japon	6	1		1	1	1
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts appliqués Boule	Paris	Espace	12	2							
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts appliqués Boule	Paris	Produit	12	5							
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts et industries graphiques Estienne	Paris	Graphisme	10	10	POUR LES 4 DSA : 6 Allemagne, 3 Danemark, 7 Espagne, 3 Grèce, 6 Pays-Bas, 6 Royaume-Uni, 1 R.Tchèque, 3 Portugal, 1 Suède, 1 Islande, 2 Japon, 2 Argentine, 1 USA, 2 Canada	37	3	2	2		
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts et industries graphiques Estienne	Paris	Graphisme	21	21							
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts et industries graphiques Estienne	Paris	Graphisme	12	11							
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts et industries graphiques Estienne	Paris	Graphisme	9	2							
Ile-de-France	Ecole nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art - ENSAAMA	Paris	Espace	31	5	Etudes : 2 Italie, 1 Espagne, 1 Pays-Bas, Stage 1 Pays-Bas.	5					
Ile-de-France	Ecole nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art - ENSAAMA	Paris	Graphisme	24	5	Etudes : 2 Italie, 1 Portugal, 1 Espagne, 1 Irlande.	5					
Ile-de-France	Ecole nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art - ENSAAMA	Paris	Mode	8	0							
Ile-de-France	Ecole nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art - ENSAAMA	Paris	Produit	30	8	Etudes : 1 Finlande, Stage : 1 Hongrie, 1 Allemagne, 1 Danemark, 1 Belgique, 1 Finlande, 1 Cambrdge, 1 Chine.	6			2		
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts appliqués Duperré	Paris	Mode	12	0							
Ile-de-France	Ecole supérieure des arts appliqués Duperré	Paris	Mode	23	2	Pays-bas, Belgique	2					
Ile-de-France	Lycee polyvalent Eugénie Cotton	Montreuil	Graphisme	11	1	Allemagne (Berlin financement OFAJ)	1					
Ile-de-France	Lycee polyvalent Adolphe Chérioux	Vitry-sur-Seine	Espace	12	3	Stages professionnels Belgique / Tunisie / Egypte	1				2	
Ile-de-France	Lycee général et technologique Jacques Prévert	Boulogne-Billancourt	Graphisme	16	0							
TOTAL				553	147		118	10	5	9	4	1

Enquête MCC auprès des ambassades MCC

Esquisse d'un panorama international du design et de son enseignement

La consultation de 24 postes diplomatiques sur l'enseignement du design, dans les pays où ils ont notamment la charge de faire connaître le design et les designers français, vient compléter et enrichir l'étude sur l'offre d'enseignement supérieur du design en France. La moitié seulement des postes ont répondu à la sollicitation des ministères, mais la densité et la qualité des retours, et la diversité des situations, permet de tirer des réponses parvenues des éléments utiles pour nourrir la réflexion partagée sur le « poids » du design et de son enseignement dans les politiques publiques. La plupart des pays importants dans l'histoire du design sont représentés dans les réponses ¹.

La situation des pays est évidemment différente, de par l'histoire de leur appropriation du design, inscrit dans une longue durée de la première révolution industrielle et d'une tradition d'artisanat pour certains et/ou en prise directe avec les enjeux de développement urbain et technologique comme environnementaux : le cas de la Cité-Etat de Singapour, « expérience de design à ciel ouvert » est à cet égard particulièrement emblématique.

Le point commun, pour ne pas dire le lieu commun, est la diffusion internationale d'un discours associant l'enseignement du design, les industries créatives et l'économie de la connaissance (« ideas-driven economy »). Ce discours est particulièrement présent au Royaume-Uni, où le Design Council développe depuis déjà longtemps un propos réconciliant l'économie et l'inclusion : « to make life better by design », « whatever the question, design has an answer », ces slogans rendent compte d'une politique publique volontaire, qui porte sur un champ particulièrement étendu très au-delà des territoires « traditionnels » des design produit, graphique et d'espace. Le Royaume-Uni constitue l'exemple le plus accompli d'une politique volontariste, depuis la création du Design Council (1944) jusqu'au rapport Cox de 2005, et la fusion en 2011 du Design Council avec la commission pour l'architecture et l'environnement. La note détaillée rédigée par le poste montre la très forte intégration du design dans l'économie de la créativité.

Champ couvert par le design et appréhension :

Les réponses apportées témoignent tout d'abord d'un commun questionnement quant au champ couvert par le design, son acception plus ou moins étendue. L'histoire déjà ancienne ou plus récente du design dans les différents pays conduit à des regroupements, des séparations ou des affinités différentes : c'est, notamment pour les pays de l'aire anglo-saxonne, une extension considérée comme allant de soi vers la mode et les métiers d'art (crafts) ; c'est pour les pays de l'Europe du Nord une relation de proximité avec l'architecture voire l'urbanisme ².

Du point de vue du champ couvert et des délimitations opérées, le Japon offre l'exemple d'une expansion à partir des domaines traditionnels – incluant à la fois le design industriel et la conception d'objets y compris dans une perspective artisanale – vers la modélisation (design numérique).

Les pays de l'Europe du Nord ont à cet égard une place particulière, tant le design y est « intimement associé à un mode de vie lié aux valeurs humanistes, de convivialité et de démocratie » : c'est donc là que la « réinvention de la filière » s'est réalisée dès les années 90, transcendant la frontière traditionnelle du design d'objets, pour investir les champs alors nouveaux du design social, d'organisation et de politiques.

¹ Suisse, Etats-Unis, Maroc, Singapour, Japon, Corée du Sud, Allemagne, Finlande, Suède, Belgique, Danemark, Royaume-Uni, Lettonie,

² C'est aussi le cas en Italie, pays non inclus dans l'enquête.

Éléments de conclusif de l'enquête

Politique de l'enseignement supérieur en design (nombre de designers formés, de types de spécialités), intégration à une stratégie plus vaste de développement du design.

Même lorsque le design y est reconnu comme un fondement de leurs exportations comme de leur politique d'influence, certains pays (Danemark) n'affichent pas de stratégie particulière : l'ensemble des acteurs y concourent sans qu'une politique ait particulièrement besoin d'être affichée au niveau national. Pour autant, le pays est doté des institutions de promotion (conseil du design, *Danish design Center...*) pouvant s'appuyer sur des musées bien identifiés. C'est aussi dans les pays scandinaves que l'on peut relever une place éminente, dans les orientations institutionnelles, du design de service, social ou du design des politiques publiques : tout en perpétuant une ligne – désormais – traditionnelle de design graphique et d'objet / industriel, les designs nordiques apparaissent à la pointe – et l'offre d'enseignement – dans le « nouveau territoire » que constitue le design appliqué aux *process* et aux organisations. C'est aussi là que semblent s'être développées de façon dynamique des formations doctorales, comme le programme de l'*University college of Arts, Crafts and Design* de Stockholm Konstfack, créé en 2017 et qui devrait accueillir 30 doctorants en régime de croisière.

Dans le cas particulier de la Belgique, le gouvernement flamand, avec le projet confié à Z 33, Maison d'Art actuel, d'architecture et de design, préfigure une future structure de soutien au design. Mais le *Flanders district of creativity* accompagne déjà l'entrepreneuriat dans le secteur créatif.

En Corée, le *Korea Institute of design promotion* a signé un accord avec 8 écoles et universités pour former des designers au niveau master et doctorat dans le domaine des nouvelles technologies.

S'il est pour une part récent, le développement des doctorats dans la plupart des pays cités paraît bien correspondre à une évolution générale accompagnant les mutations du design et le renforcement de son orientation en tant que méthode liée à l'innovation.

Les initiatives de défense des intérêts professionnels sont portées aux États-Unis par des associations : *American Institute of Graphic Arts*, *Industrial Design Society of America*, *Concil for Interior Design Accreditation...* Ce sont les associations et syndicats professionnels et non les États ou l'État fédéral qui assurent la promotion du design.

L'affichage et l'affirmation d'une « politique nationale du design », quand ils se présentent, s'insèrent le plus souvent dans un plan plus large lié au développement des industries créatives. C'est le cas pour la Lettonie, avec une forte coloration numérique. Le plan d'action qui devrait être publié en automne 2021 en Suède s'appuie toutefois notamment sur le *Swedish design Movement*, lequel fédère depuis 2016 les domaines de l'architecture, de la mode, l'industrie du bois et du meuble, la société suédoise de l'artisanat et du design, et s'inscrit dans la stratégie d'exportation ciblant les marchés de l'Allemagne, des États-Unis, de la France, du Royaume-Uni et du Japon.

L'absence de communication spécifique dans un plan national n'est manifestement pas un obstacle à la construction pérennisée d'une représentation internationale assise sur une tradition (notoriété) forte : c'est le cas de la Suisse ou du Danemark, petits pays en population mais dont la place dans la géographie mondiale du design demeure éminente. L'agence Pro Helvétia intègre ainsi le design dans la promotion de l'image du pays (qualité, savoir-faire, robustesse, authenticité). De même au Danemark, où le design fait corps avec la stratégie d'exportation dont il constitue un élément déterminant. Et le Royaume-Uni demeure l'exemple d'une stratégie intégrée dans laquelle le design tient une place centrale, que ce soit dans l'économie orientée vers la production ou dans les démarches d'inclusion sociale et orientées vers les personnes.